



KPMG S.A.  
7 Boulevard Albert Einstein  
BP 41125  
44311 Nantes Cedex 3

**In Extenso**

In Extenso Audit  
8 place Hubert Mounier  
69002 Lyon

# LNA Santé S.A.

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2023  
LNA Santé S.A.  
7 boulevard Auguste Priou  
44120 Vertou



# In Extenso

KPMG S.A.  
7 Boulevard Albert Einstein  
BP 41125  
44311 Nantes Cedex 3

In Extenso Audit  
8 place Hubert Mounier  
69002 Lyon

## **LNA Santé S.A.**

7 boulevard Auguste Priou  
44120 Vertou

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société LNA Santé,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société LNA Santé relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.



# In Extenso

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Par ailleurs, les services autres que la certification des comptes que nous avons fournis au cours de l'exercice à votre société et aux entités qu'elle contrôle et qui ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion ou l'annexe des comptes consolidés sont les suivants :

- KPMG réalise la mission relative à la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce en tant qu'organisme tiers indépendant
- Dans le cadre de la déclaration consolidée de performance extra-financière, KPMG réalise une mission complémentaire afin de répondre à la demande spécifique d'un organisme financier sur 3 critères identifiés
- KPMG réalise une mission d'appui sur la consolidation et l'actualisation des données produites par LNA dans le cadre de la taxonomie verte
- IN EXTENSO AUDIT réalise des attestations à destination des ARS (Agence Régionale de Santé) dans le cadre d'octroi de subventions.

## **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

## **Goodwill, Autorisations d'exploiter – Test de dépréciation**

### Risque identifié :

Au 31 décembre 2023, la valeur nette des goodwill s'élève à 139 millions d'euros et la valeur nette des autorisations d'exploiter s'élèvent à 418 millions d'euros pour un total bilan de 1 507 millions d'euros.

- Les goodwill correspondent, tels que détaillés en note 2.4.4 de l'annexe aux comptes consolidés aux écarts constatés entre le coût d'acquisition des titres des sociétés entrées dans le périmètre de consolidation et la part de votre groupe dans la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs et des passifs relatifs à ces sociétés.



# In Extenso

- Les autorisations d'exploiter sont comptabilisées, tel qu'indiqué dans la note 2.5.1 de l'annexe, au prix payé ou, en cas d'identification dans les douze mois à compter de la date d'acquisition d'un écart de valeur, à leur juste valeur.

Les goodwill et autorisations d'exploiter font l'objet d'un test de dépréciation, basé sur des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou des groupes d'UGT d'un même secteur opérationnel, selon les modalités et les hypothèses décrites en notes 2.5.5 de l'annexe aux comptes consolidés.

Ces tests conduisent, le cas échéant, à comptabiliser une dépréciation de la valeur nette comptable pour la ramener à la valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

Nous avons considéré que l'évaluation des goodwill et des autorisations d'exploiter est un point clé de notre audit :

- Compte-tenu de leur importance dans les comptes consolidés de votre groupe,
- et du fait que la détermination de la valeur d'utilité, prise en compte dans les tests de dépréciation, nécessite le recours à des estimations et des hypothèses qui requièrent une part importante de jugement de la direction, notamment en ce qui concerne les flux de trésorerie futurs, les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires selon les activités et le taux d'actualisation eu égard à la prime de risque marché.

## Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs retenues pour ces éléments incorporels, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des méthodes mises en place par le groupe pour élaborer les flux futurs de trésorerie ;
- Apprécier la conformité de l'allocation des goodwill et des autorisations d'exploiter aux différentes UGT ou aux groupes d'UGT avec les principes comptables applicables ;
- Apprécier, avec l'aide de nos experts en évaluation financière, la cohérence des différents paramètres constituant le taux d'actualisation retenu par le groupe ;
- Apprécier la qualité du processus d'établissement des flux futurs de trésorerie par comparaison rétrospective entre les prévisions passées et les réalisations et identification des causes des éventuels écarts
- Apprécier la cohérence des flux futurs de trésorerie retenus dans le cadre du test de dépréciation réalisé à la clôture avec les dernières estimations du groupe telles qu'elles ont été présentées au conseil d'administration dans le cadre des processus budgétaires, les résultats historiques du groupe ainsi que le contexte économique et financier dans lequel s'inscrit le groupe ;
- Contrôler, par sondages, l'exactitude arithmétique des tests de dépréciation réalisés par le groupe ;



# In Extenso

Enfin, nous avons apprécié si les informations données dans les notes 2.5.5, 12 et 13 de l'annexe aux comptes consolidés notamment en ce qui concernent les hypothèses clés et les analyses de sensibilité réalisées sont présentées de manière adéquate.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration arrêté le 26 mars 2024.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

## **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

### ***Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel***

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

En raison des limites techniques inhérentes au macro-balisage des comptes consolidés selon le format d'information électronique unique européen, il est possible que le contenu de certaines balises des notes annexes ne soit pas restitué de manière identique aux comptes consolidés joints au présent rapport.

Par ailleurs, il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.



# In Extenso

## ***Désignation des commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société LNA Santé par l'assemblée générale du 23 juin 2010 pour le cabinet IN EXTENSO AUDIT et du 21 juin 2023 pour le cabinet KPMG.

Au 31 décembre 2023, le cabinet IN EXTENSO AUDIT était dans la 14<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG dans la 1<sup>ère</sup> année, dont respectivement 14 et 1 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



# In Extenso

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

## Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.



# In Extenso

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Nantes, le 26 avril 2024

Lyon, le 26 avril 2024

KPMG S.A.

In Extenso Audit

DocuSigned by:  
*Vincent Broyé*  
135F1E4C917D4AA...

Vincent Broyé  
Associé

DocuSigned by:  
*GRIMAUD PORCHER Françoise*  
1D421CC9CCED4AF...

Françoise Grimaud Porcher  
Associée



## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'euros	Notes	2023			2022		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1.</b>	<b>719 758</b>	<b>16 326</b>	<b>736 085</b>	<b>680 464</b>	<b>47 759</b>	<b>728 224</b>
Achats consommés		(68 766)	(59 339)	(128 105)	(63 807)	(63 045)	(126 852)
Charges de personnel	<b>2.</b>	(400 967)	(3 033)	(404 001)	(376 790)	(3 210)	(379 999)
Charges externes	<b>3.</b>	(87 392)	(2 815)	(90 207)	(84 087)	(2 764)	(86 851)
Impôts, taxes et versements assimilés		(32 670)	(1 582)	(34 252)	(33 026)	(1 088)	(34 114)
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	<b>4.</b>	(77 714)	(4 758)	(82 472)	(74 237)	(3 886)	(78 123)
Dotations nettes aux dépréciations des créances clients	<b>19.</b>	(350)		(350)	(244)		(244)
Variation de stocks de produits en cours et de produits finis		1 213	50 197	51 410	922	20 130	21 052
Autres produits et charges d'exploitation	<b>5.</b>	16 028	831	16 858	22 787	(1 573)	21 214
Compte de liaison		(5 382)	5 382		(7 128)	7 128	
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>63 758</b>	<b>1 207</b>	<b>64 966</b>	<b>64 854</b>	<b>(548)</b>	<b>64 307</b>
Autres produits opérationnels	<b>6.</b>	3 316	610	3 926	14 434	14	14 448
Autres charges opérationnelles	<b>6.</b>	(5 782)	(128)	(5 911)	(13 951)	(1 025)	(14 976)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>61 292</b>	<b>1 689</b>	<b>62 981</b>	<b>65 338</b>	<b>(1 559)</b>	<b>63 779</b>
Coût de l'endettement financier net	<b>7.</b>	(20 289)	(6 855)	(27 144)	(18 240)	(2 618)	(20 858)
Autres produits et charges financiers	<b>8.</b>	1 438	42	1 480	232	26	258
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>42 441</b>	<b>(5 124)</b>	<b>37 317</b>	<b>47 329</b>	<b>(4 151)</b>	<b>43 179</b>
Charges d'impôt	<b>9.</b>	(13 832)	810	(13 022)	(16 420)	505	(15 914)
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>		<b>28 610</b>	<b>(4 314)</b>	<b>24 295</b>	<b>30 909</b>	<b>(3 645)</b>	<b>27 264</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	<b>10.</b>	(269)	203	(66)	921	149	1 070
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>28 341</b>	<b>(4 111)</b>	<b>24 229</b>	<b>31 830</b>	<b>(3 496)</b>	<b>28 334</b>
Intérêts ne conférant pas le contrôle		788	32	820	2 528	(7)	2 521
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>27 553</b>	<b>(4 143)</b>	<b>23 409</b>	<b>29 303</b>	<b>(3 489)</b>	<b>25 813</b>
<b>Résultat par action</b>	<b>11.</b>			<b>2,2900</b>			<b>2,4918</b>
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>11.</b>			<b>2,2900</b>			<b>2,4918</b>



## ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'euros	Notes	2023			2022		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>28 341</b>	<b>(4 111)</b>	<b>24 229</b>	<b>31 830</b>	<b>(3 496)</b>	<b>28 334</b>
Autres éléments du résultat global :							
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	28.	(3 228)	(72)	(3 300)	7 468	242	7 710
Impôts différés sur juste valeur des instruments financiers dérivés	17.	833	19	852	(1 922)	(63)	(1 985)
Ecart de conversion		427		427	(429)		(429)
<b>Éléments recyclables par résultat</b>		<b>(1 967)</b>	<b>(53)</b>	<b>(2 021)</b>	<b>5 117</b>	<b>179</b>	<b>5 296</b>
Ecart actuariel sur engagements de retraite	23.	(685)	9	(676)	1 494	5	1 499
Impôts différés sur écarts actuariels sur engag. retraite	17.	173	(2)	171	(389)	(2)	(391)
<b>Éléments non recyclables par résultat</b>		<b>(512)</b>	<b>7</b>	<b>(505)</b>	<b>1 105</b>	<b>3</b>	<b>1 108</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>(2 479)</b>	<b>(46)</b>	<b>(2 525)</b>	<b>6 222</b>	<b>182</b>	<b>6 404</b>
<b>Résultat global de l'exercice</b>		<b>25 862</b>	<b>(4 158)</b>	<b>21 704</b>	<b>38 053</b>	<b>(3 314)</b>	<b>34 738</b>
Dont part du groupe		25 070	(4 191)	20 880	35 482	(3 306)	32 176
Dont intérêts ne conférant pas le contrôle		791	33	824	2 571	(8)	2 563



## SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE ACTIF

En milliers d'euros	Notes	31/12/2023			31/12/2022		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
<b>Actifs non courants</b>		<b>1 086 983</b>	<b>86 407</b>	<b>1 173 391</b>	<b>1 105 663</b>	<b>88 701</b>	<b>1 194 364</b>
Goodwills	12.	135 686	3 621	139 306	135 976	3 621	139 597
Immobilisations incorporelles	13.	422 639		422 639	423 259		423 259
Immobilisations corporelles	14.	96 241	73 876	170 117	95 747	78 779	174 526
Actifs financiers non courants	15.	6 017	52	6 069	8 953	44	8 998
Titres mis en équivalence	10.	4 710	6 760	11 470	4 979	3 944	8 923
Droits d'utilisation des contrats de location	16.	417 858	1 781	419 639	433 154	2 015	435 169
Impôts différés actif	17.	3 833	317	4 150	3 594	298	3 892
<b>Actifs courants</b>		<b>172 565</b>	<b>161 178</b>	<b>333 744</b>	<b>190 855</b>	<b>127 876</b>	<b>318 731</b>
Stocks et en-cours	18.	4 678	143 620	148 298	4 872	93 537	98 409
Actifs sur contrats, clients et comptes rattachés	19.	55 758	363	56 121	51 384	18 142	69 526
Autres actifs courants	20.	36 339	14 891	51 231	34 800	10 596	45 395
Créances d'impôt		613	311	924	3 092	331	3 423
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21.	75 176	1 994	77 170	96 708	5 270	101 978
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 259 549</b>	<b>247 586</b>	<b>1 507 135</b>	<b>1 296 518</b>	<b>216 577</b>	<b>1 513 095</b>



## SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE PASSIF

En milliers d'euros	Notes	31/12/2023			31/12/2022		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
<b>Capitaux propres totaux</b>	<b>22.</b>	<b>327 770</b>	<b>(19 253)</b>	<b>308 516</b>	<b>313 827</b>	<b>(15 045)</b>	<b>298 782</b>
Capital social		21 419		21 419	21 419		21 419
Primes d'émission		99 590		99 590	99 590		99 590
Réserves consolidées		169 952	(15 135)	154 817	154 107	(11 601)	142 506
Résultat part du groupe		27 552	(4 143)	23 409	29 302	(3 489)	25 813
<b>Capitaux propres du groupe</b>		<b>318 513</b>	<b>(19 278)</b>	<b>299 235</b>	<b>304 418</b>	<b>(15 090)</b>	<b>289 328</b>
Intérêts ne conférant pas le contrôle		9 256	25	9 281	9 409	45	9 454
<b>Passifs non courants</b>		<b>629 763</b>	<b>214 887</b>	<b>844 651</b>	<b>647 433</b>	<b>70 392</b>	<b>717 824</b>
Engagements de retraite et avantages assimilés	<b>23.</b>	10 602	33	10 635	9 138	37	9 175
Impôts différés passifs	<b>17.</b>	82 417	(462)	81 955	81 844	1 482	83 326
Emprunts et dettes financières non courants	<b>25.</b>	128 660	212 504	341 164	130 497	66 181	196 678
Obligations locatives non courantes	<b>16.</b>	400 013	1 579	401 592	417 594	1 842	419 436
Autres éléments non courants	<b>26.</b>	8 073	1 233	9 306	8 359	850	9 209
<b>Passifs courants</b>		<b>302 016</b>	<b>51 952</b>	<b>353 967</b>	<b>335 258</b>	<b>161 231</b>	<b>496 488</b>
Provisions pour risques courantes	<b>24.</b>	9 876	485	10 361	6 093	1 136	7 229
Dettes fournisseurs et avances reçues		55 890	9 048	64 938	52 474	10 743	63 217
Emprunts et dettes financières courants	<b>25.</b>	66 386	20 263	86 648	92 246	146 868	239 114
Obligations locatives courantes	<b>16.</b>	57 906	362	58 268	55 987	335	56 322
Autres passifs courants	<b>27.</b>	128 678	2 073	130 750	119 297	9 199	128 496
Dettes d'impôts courants		489	2 513	3 003	280	1 830	2 110
Compte de liaison		(17 208)	17 208		8 881	(8 881)	
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 259 549</b>	<b>247 586</b>	<b>1 507 135</b>	<b>1 296 518</b>	<b>216 577</b>	<b>1 513 095</b>


**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**

En milliers d'euros	Notes	2023			2022		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
<b>OPERATIONS D'ACTIVITES</b>							
Résultat net de l'ensemble consolidé				24 229			28 334
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :							
<i>Amortissements et provisions</i>	34.1			85 369			85 358
<i>Coût de l'endettement financier net</i>	7.			27 144			20 858
<i>Charges d'impôt</i>	9.			13 022			15 914
<i>Plus ou moins-values de cession</i>				(1 470)			(592)
<i>Dividendes reçus</i>				(20)			(25)
<i>Autres produits et charges</i>				(1 648)			(11 337)
<b>Marge brute d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt</b>		<b>142 742</b>	<b>3 884</b>	<b>146 626</b>	<b>135 744</b>	<b>2 766</b>	<b>138 510</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>4 606</b>	<b>(43 458)</b>	<b>(38 853)</b>	<b>573</b>	<b>(18 719)</b>	<b>(18 146)</b>
<i>Stocks</i>	34.2	(1 217)	(50 837)	(52 053)	(1 413)	(18 348)	(19 761)
<i>Créances</i>	34.2	(1 156)	13 299	12 142	(2 694)	2 037	(657)
<i>Dettes</i>	34.2	6 979	(5 921)	1 058	4 680	(2 408)	2 272
<b>Impôt décaissé</b>		<b>(9 849)</b>	<b>(421)</b>	<b>(10 270)</b>	<b>(16 428)</b>	<b>(738)</b>	<b>(17 166)</b>
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>		<b>137 499</b>	<b>(39 995)</b>	<b>97 504</b>	<b>119 889</b>	<b>(16 691)</b>	<b>103 199</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>							
Acquisition d'immobilisations incorporelles	13.			(1 300)			(1 383)
Acquisition d'immobilisations corporelles	14.			(11 527)			(11 961)
Acquisition d'actifs financiers non courants	15.			(287)			(259)
Var. des dettes sur acquisition d'immobilisations				(118)			170
Cession d'immobilisations corporelles				101			876
Cession d'immobilisations financières	15.			415			329
Dividendes reçus				210			25
Trésorerie nette sur acquisition et cessions de filiales	12.2			(3 183)			(29 781)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		<b>(12 819)</b>	<b>(2 870)</b>	<b>(15 689)</b>	<b>(32 691)</b>	<b>(9 295)</b>	<b>(41 986)</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>							
Dividendes versés aux minoritaires				(885)			(872)
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	22.			(5 113)			(4 519)
Augmentation de capital							49 938
Actions propres et autres éléments non courants				(6 519)			(4 436)
Emissions d'emprunts bancaires	25.			55 508			148 417
Augmentation des dettes financières diverses	25.			4 042			4 093
Remboursement des emprunts désintermédiés	25.			(1 500)			(204 200)
Remboursement des emprunts bancaires	25.			(64 154)			(19 115)
Remboursement des obligations locatives	16.			(57 250)			(55 842)
Remboursement des dettes financières diverses	25.			(4 160)			(3 616)
Coût financier décaissé				(26 654)			(20 723)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>(146 273)</b>	<b>39 588</b>	<b>(106 685)</b>	<b>(135 905)</b>	<b>25 028</b>	<b>(110 876)</b>
Trésorerie à l'ouverture	21.	96 701	5 270	101 971	145 407	6 227	151 634
Trésorerie à la clôture	21.	75 107	1 993	77 100	96 701	5 270	101 971
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>(21 594)</b>	<b>(3 277)</b>	<b>(24 870)</b>	<b>(48 706)</b>	<b>(957)</b>	<b>(49 663)</b>



## VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Notes	Nombre Actions	Capital social	Primes d'émission	Actions Propres	Réserves et résultat	Capitaux propres groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
<b>Situation au 31/12/2021</b>		<b>9 757 036</b>	<b>19 514</b>	<b>51 558</b>	<b>(5 639)</b>	<b>150 659</b>	<b>216 092</b>	<b>6 894</b>	<b>222 986</b>
Variation de capital		952 380	1 905	48 032			49 937		49 937
Neutralisation des actions auto-détenues					(3 017)	(1 101)	(4 118)		(4 118)
Variation de périmètre						(23)	(23)	870	847
Plan d'attribution d'actions gratuites conditionnée						(320)	(320)		(320)
Autres variations						103	103		103
Distribution de dividendes <sup>(1)</sup>						(4 519)	(4 519)	(872)	(5 391)
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>		<b>952 380</b>	<b>1 905</b>	<b>48 032</b>	<b>(3 017)</b>	<b>(5 860)</b>	<b>41 060</b>	<b>(2)</b>	<b>41 058</b>
Résultat net de la période						25 813	25 813	2 521	28 334
Autres éléments du résultat global						6 362	6 362	42	6 404
<b>Résultat global</b>						<b>32 176</b>	<b>32 176</b>	<b>2 563</b>	<b>34 738</b>
<b>Situation au 31/12/2022</b>	<b>22.</b>	<b>10 709 416</b>	<b>21 419</b>	<b>99 590</b>	<b>(8 656)</b>	<b>176 975</b>	<b>289 328</b>	<b>9 454</b>	<b>298 782</b>
Neutralisation des actions auto-détenues					(5 944)	(253)	(6 197)		(6 197)
Variation de périmètre						24	24	(113)	(89)
Plan d'attribution d'actions gratuites conditionnée						314	314		314
Distribution de dividendes <sup>(1)</sup>						(5 113)	(5 113)	(885)	(5 998)
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>					<b>(5 944)</b>	<b>(5 028)</b>	<b>(10 972)</b>	<b>(998)</b>	<b>(11 970)</b>
Résultat net de la période						23 409	23 409	820	24 229
Autres éléments du résultat global						(2 530)	(2 530)	4	(2 525)
<b>Résultat global</b>						<b>20 880</b>	<b>20 880</b>	<b>824</b>	<b>21 704</b>
<b>Situation au 31/12/2023</b>	<b>22.</b>	<b>10 709 416</b>	<b>21 419</b>	<b>99 590</b>	<b>(14 600)</b>	<b>192 826</b>	<b>299 235</b>	<b>9 281</b>	<b>308 516</b>

<sup>(1)</sup> L'Assemblée Générale du 21 juin 2023 a approuvé la distribution de dividendes de 0,50 euro par action au titre de l'exercice 2022, qui a été versée en numéraire le 18 juillet 2023, à comparer à un dividende de 0,43 euro par action au titre de l'exercice 2021.



## **ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

---

### **1. Faits marquants de l'année**

#### **STATUT D'ENTREPRISE A MISSION**

L'Assemblée Générale du 21 juin 2023 a voté l'adoption du statut d'entreprise à mission de LNA Santé, avec la raison d'être suivante : « Au sein de notre entreprise familiale, nous soignons les personnes fragilisées, nous prenons soin d'elles, de leurs proches aidants, des professionnels et de notre environnement, en stimulant la coopération et l'innovation au service des enjeux de santé des territoires. » Ce nouveau statut s'inscrit dans la lignée des engagements sociaux, sociétaux et environnementaux du Groupe et vient compléter le nouveau plan stratégique Grandir Ensemble #3 à horizon 2027.

#### **NOUVEAU PLAN STRATEGIQUE GRANDIR ENSEMBLE 3**

Le 5 juillet 2023, le Groupe a annoncé le lancement de son nouveau plan stratégique Grandir Ensemble #3, à horizon 2027. Ce nouveau cap stratégique affirme des ambitions fortes, articulées autour de 6 axes stratégiques :

- Positionner la personne fragilisée et ses proches aidants comme des partenaires, au centre de notre organisation et de nos offres
- Devenir l'employeur de référence des professionnels de santé
- Améliorer l'efficacité et la capacité d'adaptation de nos organisations
- Accélérer notre dynamique d'exploration et d'innovation
- Réussir notre développement territorial en France et en Europe
- Réduire notre empreinte carbone.

#### **EVOLUTION DU PARC DE LITS**

Le Groupe a complété sur l'exercice 2023 le parc en exploitation de 55 lits et places à 9 390 lits, suite au rebasage capacitaire en HAD.

### **2. Référentiel Comptable, Modalités de consolidation, Méthodes et règles comptables**

#### **2.1. Présentation générale du Groupe**

La société anonyme LNA Santé est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé à Vertou (44) au 7, boulevard Auguste Priou et inscrite au RCS sous le numéro 388 359 531.

Le Groupe présente une activité principale de gestion et d'exploitation d'établissements de santé (soins médicaux et de réadaptation, cliniques psychiatriques, antennes d'hospitalisation à domicile, chirurgie et centres de santé) et de résidences médicalisées pour personnes âgées valides, semi-



dépendantes ou dépendantes. Au sein de ses établissements, il offre des prestations de service hôtelières et médicales. Chaque établissement est soumis à autorisation administrative.

L'hébergement étant l'une des principales caractéristiques de ce type d'activité, le Groupe possède une activité immobilière au service de l'exploitation. Dans le cadre de sa politique de développement, le Groupe est amené à restructurer des bâtiments existants pour les rendre conformes aux différentes normes exigées et aux standards internes du Groupe, à créer des extensions ou de nouveaux bâtiments ex-nihilo. Le Groupe n'a cependant pas vocation à garder son immobilier et le cède à des investisseurs. Il peut donc être amené à réaliser des opérations de promotion immobilière.

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 comprennent le Groupe formé par la Société LNA Santé et ses filiales, dénommé LNA Santé, et plus communément le « Groupe ». Le périmètre de consolidation est décrit au paragraphe 3.

En date du 26 mars 2024, le Conseil d'Administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023. L'Assemblée Générale des actionnaires, devant se prononcer sur ces états financiers, doit se réunir le 19 juin 2024.

## **2.2. Déclaration de conformité**

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union européenne au 31 décembre 2023.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Outre les points relevés au paragraphe 2.4.5, les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les nouvelles normes IFRS et interprétations publiées au 31 décembre 2023 et non encore entrées en vigueur et qui pourraient avoir des conséquences sur les comptes consolidés sont exposées en point 2.4.5.

## **2.3. Principes de préparation des états financiers**

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros arrondis au millier d'euros le plus proche.

Les états financiers ont été préparés sur la base des méthodes comptables et des modalités d'évaluation décrites ci-après.

Les états financiers sont présentés avec deux axes correspondant à l'activité Exploitation et à l'activité Immobilier. Ainsi, la ligne « compte de liaison » du compte de résultat correspond à un élément de réconciliation entre les deux activités Exploitation et Immobilier et se compose principalement des refacturations de loyers de l'Immobilier vers l'Exploitation, sans incidence sur les comptes consolidés. De la même façon, au bilan, les comptes de liaison correspondent essentiellement à des comptes courants ainsi qu'à des créances clients / dettes fournisseurs entre les deux activités Exploitation et Immobilier, sans incidence sur les comptes consolidés.



## 2.4. Base et établissement des états financiers

### 2.4.1. Estimations et exercice du jugement

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les risques liés au changement climatique résultent à la fois d'expositions de plus en plus fréquentes à des événements climatiques extrêmes et à la transition énergétique vers un modèle économique à faible intensité. Le Groupe estime que les conséquences financières des dégradations directement liées à des événements climatiques extrêmes restent limitées. Par ailleurs, le Groupe a pris en compte les effets induits par sa politique de développement durable dans les principales estimations de la clôture.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue.

- **Dépréciation estimée des goodwill et actifs à long terme**

Le Groupe soumet les goodwill et les actifs à long terme à des tests de dépréciation conformément à la méthode comptable exposée au paragraphe 2.5.5. Les unités génératrices de trésorerie qui servent de base à ces calculs sont constituées des établissements qui sont pour la plupart des sociétés juridiques indépendantes. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations, notamment à une modélisation des résultats futurs.

- **Contrats de location**

Conformément à IFRS 16, le Groupe évalue les obligations locatives liées à ses contrats de location en actualisant les loyers futurs. Cette évaluation repose sur deux hypothèses principales, à savoir la durée probable du contrat et le taux d'actualisation.

Pour chaque contrat, le Groupe a évalué la durée probable en prenant en compte la durée non résiliable du contrat et la probabilité d'exercer ou non des options de renouvellement ou de résiliation. Ces estimations prennent en compte l'impact de la décision rendue par l'IFRS IC en novembre 2019.

La méthode de détermination du taux d'actualisation est décrite au paragraphe 2.5.3.

- **Impôts différés**

Les impôts différés actifs et passifs représentent un montant significatif des états financiers du Groupe. Ils incluent notamment l'imposition latente sur les autorisations d'exploiter et sur l'évaluation des constructions. La recouvrabilité des impôts différés repose sur la modélisation des résultats futurs. La méthode de comptabilisation des impôts différés est présentée au paragraphe 2.5.21.



- **Méthode de l'avancement**

La méthode de l'avancement est retenue pour reconnaître le chiffre d'affaires sur les opérations de promotion sur des réhabilitations d'immobiliers acquis par le Groupe ainsi que pour les opérations de vente en état futur d'achèvement (VEFA). Le degré d'avancement est évalué par référence au niveau de commercialisation et aux travaux exécutés.

L'appréciation de la marge à terminaison sur la base d'un budget prévisionnel de travaux régulièrement mis à jour (revue périodique interne des programmes) peut faire appel en partie à des estimations, en fonction de la spécificité du chantier. Le détail de la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires immobilier est présenté au paragraphe 2.5.18.

- **Provisions pour indemnité de départ à la retraite**

Comme indiqué au paragraphe 2.5.12, le Groupe comptabilise une provision pour indemnité de départ à la retraite. Cette provision est calculée en fonction de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, les futures augmentations de salaires, le taux de rotation des salariés et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont mises à jour annuellement. Le Groupe estime que les hypothèses actuarielles retenues sont appropriées.

#### **2.4.2. Méthodes de consolidation**

Le périmètre de consolidation comprend l'ensemble des sociétés contrôlées par la société LNA Santé. Ces filiales sont consolidées par intégration globale. Leurs états financiers sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu et jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Les filiales sont consolidées sur la base de leurs comptes annuels ou de situations arrêtées au 31 décembre et retraités, le cas échéant, en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe. Tous les soldes et transactions intragroupes, y compris les résultats internes provenant de transactions intragroupes, sont éliminés.

Au 31 décembre 2023, six sociétés font l'objet d'une évaluation de leurs titres détenus par le Groupe selon la méthode de la mise en équivalence.

#### **2.4.3. Méthodes de conversion**

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation sont dans la zone Euro, à l'exception d'une société située en Pologne dont la devise de fonctionnement est le zloty polonais (PLN). La monnaie de présentation du Groupe est l'euro.

#### **2.4.4. Regroupements d'entreprises**

La norme IFRS 3 définit le regroupement d'entreprises comme une transaction ou autre événement permettant d'obtenir le contrôle d'une ou plusieurs entreprises. Une entreprise étant considérée comme un ensemble intégré d'activités et d'actifs, susceptible d'être exploité et géré dans le but de fournir des biens ou des services à des clients, de produire des revenus de placement (tels que des dividendes ou des intérêts) ou de tirer d'autres produits d'activités ordinaires. Ainsi, une entreprise se



compose d'intrants et de processus, appliqués à ces intrants, qui ont la capacité de contribuer à la création d'extrants.

Les différences positives entre la contrepartie transférée et la quote-part dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis à la date de prise de contrôle sont inscrits à l'actif en goodwill. Pour les regroupements opérés antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2010, le coût d'acquisition inclut les frais d'acquisition. En application d'IFRS 3 révisée et pour les regroupements réalisés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les frais d'acquisition tels que les rémunérations d'intermédiaires, les honoraires de conseil, juridiques, comptables ainsi que les droits et taxes afférents sont comptabilisés en résultat. Le Groupe comptabilise ces frais sur la ligne « Autres charges opérationnelles » du compte de résultat.

A compter de la date d'acquisition correspondant à la date effective de prise de contrôle, conformément à IFRS 3 révisée, le Groupe dispose d'un délai de douze mois pour procéder à l'évaluation des actifs remis et des passifs encourus à leur juste valeur.

Si la comptabilisation initiale du goodwill ne peut être déterminée que provisoirement à la date de prise de contrôle, car soit les justes valeurs à attribuer aux actifs, passifs ou passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise, soit la contrepartie transférée, ne peuvent être déterminés que provisoirement, le goodwill est comptabilisé en tenant compte de ces valeurs provisoires. Dans ce cas, des ajustements de ces valeurs provisoires sont comptabilisés de manière définitive dans le délai susmentionné de douze mois à compter de la date d'acquisition.

Dans le cadre de leur première consolidation, la détermination de la valeur à la date de la prise de contrôle et la revue des composantes du prix des actifs acquis sont assurées au moyen de différentes méthodes d'évaluation.

L'analyse comparative des valeurs peut en définitive conduire l'acquéreur dans des cas bien délimités à constater que l'opération d'acquisition a été menée dans des conditions avantageuses. Le badwill est alors comptabilisé au compte de résultat au cours de la période d'acquisition en autres produits opérationnels.

Pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe peut évaluer les intérêts ne conférant pas le contrôle soit à leur juste valeur, soit sur la base de sa quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise évalué à la juste valeur à la date d'acquisition.

Les impacts de ces opérations sur les comptes consolidés du Groupe sont détaillés en Note 12.2.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les goodwills font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, ou en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur.

Les modalités du test de dépréciation sont décrites au paragraphe 2.5.5.

#### **2.4.5. Evolution des principes comptables et méthodes d'évaluation au 1<sup>er</sup> janvier 2023**

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés 2023 sont identiques à ceux utilisés par le Groupe pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à l'exception des nouvelles normes applicables ci-dessous.



## Normes, interprétations et amendements aux normes d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

Sont concernés les textes suivants :

Normes ou Interprétations	Date d'adoption par l'UE	Date d'entrée en vigueur
Norme IFRS 17 « Contrats d'assurance », incluant les modifications à IFRS 17	23/11/2021	01/01/2023
Modifications d'IFRS 17 : « Première application d'IFRS 17 et IFRS 9 – Information comparative »	09/09/2022	01/01/2023
Modifications d'IAS 8 : « Définition des estimations comptables »	03/03/2022	01/01/2023
Modifications d'IAS 1 et de l'IFRS Practice Statement 2 : « Informations à fournir sur les méthodes comptables »	03/03/2022	01/01/2023
Modifications d'IAS 12 : « Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction »	12/08/2022	01/01/2023
Modifications d'IAS 12 « Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2 »	09/11/2023	Immédiatement et 01/01/2023

Ces amendements de normes et interprétations applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 sont sans impact significatif sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2023.

## Normes, interprétations et amendements non encore appliqués

Sont concernés les textes suivants :

Normes ou Interprétations	Date d'adoption par l'UE	Date d'entrée en vigueur <sup>(1)</sup>
Modifications d'IFRS 16 : « Obligation locative découlant d'une cession-bail »	21/11/2023	01/01/2024
Modifications d'IAS 1 : <ul style="list-style-type: none"> <li>« Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants »</li> <li>« Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Report de la date d'entrée en vigueur »</li> <li>« Passifs non courants assortis de clauses restrictives »</li> </ul>	20/12/2023	01/01/2024
Modifications d'IAS 7 et d'IFRS 7 : « Accords de financement de fournisseurs » <sup>(1)</sup>	Texte non encore adopté	01/01/2024
Modifications d'IAS 21 « Absence de convertibilité » <sup>(1)</sup>	Texte non encore adopté	01/01/2025

<sup>(1)</sup> Sous réserves d'adoption par l'Union Européenne. Applicable à compter des exercices ouverts aux dates du tableau.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

L'analyse des impacts de la mise en place de ces évolutions est en cours.



## 2.5. Méthodes et règles comptables

### 2.5.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent à des logiciels en service et à des autorisations d'exploiter.

Ces autorisations d'exploiter sont accordées en principe pour une durée de 15 ans mais elles se renouvellent par tacite reconduction, sauf en cas de non-respect de la réglementation. Elles sont donc considérées comme des actifs à durée de vie indéfinie.

Des contrôles et des évaluations internes, garants de l'existence de bonnes pratiques professionnelles, conditionnent positivement les modalités de renouvellement des autorisations.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées respectivement au prix effectivement payé ou à leur juste valeur.

A ce titre, la juste valeur des autorisations d'exploitation est déterminée en tenant compte de la nature des activités reprises (référence à un multiple de chiffre d'affaires selon l'affectation aux secteurs opérationnels : Médico-Social France, International Métier et Sanitaire France) et de la pertinence des estimations établies en fonction de la maîtrise et de la maturité des projets d'exploitation (référence à une valeur d'utilité déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par l'exploitation continue des actifs corporels et incorporels pendant leur période d'utilité et de leur valeur terminale à l'issue de cet horizon).

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont maintenues à leur coût d'acquisition selon le modèle du coût retenu selon l'approche décrite précédemment. Elles sont soumises à des tests de dépréciation annuellement et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît, comme la diminution significative du taux d'occupation.

Les autres immobilisations incorporelles, à savoir les logiciels, sont amorties dès leur date de mise en service, en mode linéaire sur une durée d'un an à l'exception des principales composantes applicatives de l'ERP qui sont amorties linéairement sur 5 ans.

LNA Santé comptabilise des frais de développement. Selon IAS 38 « Immobilisations incorporelles », ces frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service,
- sa capacité à utiliser l'immobilisation incorporelle,
- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,



- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser l'immobilisation incorporelle,
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de configuration et d'adaptation des logiciels utilisés en mode SaaS sont traités selon la décision de l'IFRS IC de mars 2021, à savoir :

- en immobilisations incorporelles s'ils répondent aux exigences de reconnaissance d'un actif incorporel selon IAS 38 développés par la décision précitée,
- à défaut, en charges. Si les services de configuration et d'adaptation sont considérés comme distincts du service d'accès au logiciel, les charges sont reconnues lors de la réalisation de ces services. Dans le cas où ils ne sont pas distincts du service d'accès au logiciel, ces coûts sont reconnus en résultat sur la durée résiduelle d'accès au service.

### 2.5.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés selon un mode linéaire, sur les durées d'utilisation suivantes :

Type d'immobilisations	Durées d'amortissement
Matériel de bureau et informatique	4 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Linge	7 ans
Vaisselle	7 ans
Agencements divers	5 à 10 ans
Mobilier	7 à 10 ans
Gros matériels	10 ans
Petits matériels	5 à 7 ans
Matériel de communication et système appel malades	10 ans
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.



Pour les constructions, le Groupe a retenu les composants suivants décrits dans le tableau ci-dessous :

Composant	Durées d'amortissement <sup>(1)</sup>
Structure	20 à 30 ans
Second Œuvre	10 à 15 ans
Équipement / Aménagement / Décoration	5 à 10 ans
Coûts annexes	Selon la durée du sous-jacent

<sup>(1)</sup> tenant compte des spécificités de l'activité.

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement ou d'amélioration d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les dépenses ultérieures encourues pour le remplacement ou l'amélioration d'un composant d'une immobilisation corporelle sont inscrites en immobilisations corporelles. En cas de remplacement, l'ancien composant est comptabilisé en charges.

### 2.5.3. Contrats de location

Le Groupe évalue si un contrat est un contrat de location selon IFRS 16 en appréciant, à la date d'entrée, si ce dernier porte sur un actif spécifique, si le Groupe obtient la quasi-totalité des avantages économiques liés à l'utilisation de l'actif et a la capacité de contrôler l'utilisation de cet actif.

Les deux exemptions optionnelles proposées par la norme au titre des contrats d'une durée initiale inférieure ou égale à douze mois et des biens de faible valeur unitaire à neuf, que le Groupe a défini comme étant inférieure ou égale à 5 000 euros, sont appliquées.

Lors de la comptabilisation initiale d'un contrat, le droit d'usage et la dette de location sont évalués par actualisation des loyers futurs, sur la durée du contrat de location en prenant en compte les hypothèses de renouvellement des baux ou de résiliation anticipée si ces options sont raisonnablement certaines d'être exercées. Les baux activés selon la norme IFRS 16 concernent des ensembles immobiliers accueillant l'activité d'exploitation, leur durée contractuelle est généralement comprise entre 9 et 12 ans.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer est déterminé, pour chaque bien, en fonction du taux marginal d'endettement à la date de commencement du contrat. Ce taux correspond au taux d'intérêt qu'obtiendrait l'entité preneuse, au commencement du contrat de location, pour financer l'acquisition du bien loué. Ainsi, le Groupe calcule une courbe de taux zéro-coupon en fonction de son profil de risque (taille, notation et volatilité), qui permet d'actualiser les flux combinés futurs



des portefeuilles de loyers des entités consolidées, quels que soient leurs échéanciers. Sur cette base, un taux équivalent constant applicable à la chronique de loyers à actualiser est défini et appliqué aux contrats. Les taux utilisés sont donc déterminés de façon à refléter le taux qui serait obtenu pour un emprunt avec un profil de paiement des flux similaire (i.e. un taux reflétant la durée du contrat).

Ultérieurement, le droit d'utilisation est amorti sur la durée attendue de location. La dette est, quant à elle, évaluée au coût amorti ; c'est-à-dire augmentée des intérêts calculés comptabilisés en résultat financier, et réduite du montant des loyers versés.

En cas d'événement ou de changement de circonstance significatif sous le contrôle du preneur, affectant le caractère raisonnablement certain du renouvellement du bail, une réévaluation de la dette locative et du droit d'utilisation est alors réalisée à partir du taux d'actualisation révisé en vigueur à la date de réappréciation, comme le prévoient les paragraphes 40 et 41 de la norme IFRS 16.

#### **2.5.4. Immeubles de placement**

Le Groupe ne détient aucun immeuble de placement.

#### **2.5.5. Perte de valeur des goodwills et immobilisations incorporelles**

Les valeurs comptables des actifs sont revues périodiquement afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. Des tests de dépréciation sont effectués au moins une fois par an pour les actifs à durée de vie indéterminée, c'est-à-dire essentiellement pour les autorisations d'exploiter et les goodwills.

Une UGT est un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie de manière indépendante des autres UGT. Au sein du Groupe, les UGT sont déterminées au niveau de l'établissement ou pôle médical, regroupant plusieurs établissements lorsque leurs flux de trésorerie sont liés.

La réalisation des tests de dépréciation est faite à partir des unités génératrices de trésorerie (UGT) pour les goodwills affectés directement aux UGT, les autorisations d'exploiter, les immobilisations corporelles et les droits d'utilisation ; et par groupe d'unités génératrices de trésorerie d'un même secteur opérationnel pour les goodwills affectés aux secteurs (Secteurs Médico-Social France, International Métier et Sanitaire France).

En cas de constatation d'une perte de valeur, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur nette comptable à la valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

Les principales modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation des autorisations d'exploiter et des goodwills prévus par la norme IAS 36 et réalisées début 2024 sont décrites ci-après.

La valeur des unités génératrices de trésorerie est déterminée par la valeur d'utilité, qui repose sur l'actualisation des flux futurs de trésorerie au niveau de chaque UGT. Il peut être fait aussi référence à l'approche du multiple de chiffre d'affaires pour calculer la juste valeur des actifs selon l'appartenance de l'UGT aux secteurs opérationnels : Médico-Social France, International Métier et Sanitaire France.



La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée de la somme des flux futurs nets de trésorerie basés sur l'indicateur EBITDA<sup>1</sup>, actualisé, net d'impôt, et déterminés à partir du business plan élaboré par la Direction Générale du Groupe, en fonction des meilleures estimations du management et en tenant compte des performances passées.

L'actualisation des flux de trésorerie est réalisée à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe, représentatif des caractéristiques du secteur, des conditions de financement du marché et peut être ajusté du risque propre à l'actif économique testé.

Conformément à IAS 36, les tests de dépréciation ont été effectués en début d'année 2024, sur les unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie incluant des goodwills, des immobilisations incorporelles et corporelles et des droits d'utilisation liés aux contrats de location.

Les principales hypothèses de taux retenues et testées (analyse de sensibilité) ont été les suivantes :

- taux de croissance à l'infini : 1,75% sur tout le groupe (EHPAD, SMR, HAD, MRPA et cliniques psychiatriques),
- taux d'actualisation : taux de base retenu de 7,5 % en 2023 (stable par rapport à 2022) tenant compte des paramètres de marché (prime de risque et coût de l'argent sans risque). La prise en compte du risque propre à chaque actif économique testé donne un taux d'actualisation moyen sur l'ensemble des UGT de 7,7 % en 2023 (contre 7,7 % en 2022),
- taux d'investissement en maintien de l'actif : taux moyen en 2023 de 1,7 % du chiffre d'affaires sur l'horizon explicite de 8 ans (correspondant au plan d'affaires du Groupe) puis 2,2 % en flux normatif. En 2022, les hypothèses étaient de 1,7 % du chiffre d'affaires sur l'horizon explicite puis de 2,2 % en flux normatif.

Sur l'horizon explicite, les flux de trésorerie sortants tiennent compte de l'inflation estimée, notamment sur les charges d'énergie des établissements. Le business plan prend ainsi en compte la hausse des charges d'énergie sur 2024, qui atteindront un point haut pour redescendre en 2025 du fait des négociations déjà réalisées sur les contrats d'énergie du Groupe. A partir de 2025 les charges d'énergie se stabilisent sur les années restantes de l'horizon explicite.

En matière de regroupement d'UGT, ces paramètres restent identiques selon les secteurs opérationnels auxquels ils se rattachent.

L'éventuelle dépréciation des actifs d'un groupe d'unités génératrices de trésorerie est imputée prioritairement sur le goodwill concerné (perte enregistrée en autres charges opérationnelles) puis, en cas d'insuffisance, sur la valeur des autorisations d'exploiter et ensuite sur les valeurs des autres actifs composant l'UGT.

## 2.5.6. Actifs financiers

<sup>1</sup> L'EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization) correspond au résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnels, dotations aux amortissements et provisions, après dotations et reprises sur dépréciations de stocks immobiliers.



Les actifs financiers comprennent :

- des actifs financiers non courants : les titres de participation non consolidés, les autres titres immobilisés et créances rattachées, les prêts, ainsi que les dépôts et cautionnements et instruments financiers actifs,
- des actifs financiers courants : trésorerie et équivalents de trésorerie (valeurs mobilières de placement), les créances clients, les créances sociales, les créances fiscales exigibles, ainsi que les créances diverses.

Les titres de participation non consolidés et les autres titres immobilisés sont évalués sur option à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclable. A la clôture de l'exercice, la valeur nette comptable de ces actifs financiers a été jugée représentative de leur juste valeur et aucun écart n'a été enregistré.

Les dépôts et cautionnements, ainsi que les prêts, sont comptabilisés au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation représentative des pertes attendues.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur à la clôture et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat financier. Elles ne sont donc soumises à aucun test de dépréciation.

Les justes valeurs sont déterminées par référence à la cotation du marché.

#### **2.5.7. Actifs non courants destinés à être cédés et abandons d'activité**

Le Groupe utilise tous ses actifs non courants et il n'existe pas d'actifs non courants destinés à être cédés, ni abandon d'activités.

#### **2.5.8. Stocks**

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts nécessaires à l'achèvement et à la réalisation de la vente.

Dans les établissements, les stocks concernent principalement des matières et marchandises. Ils sont évalués selon la méthode du premier entré premier sorti.

En matière immobilière, les stocks sont évalués au coût de revient de l'opération ou au coût de comptabilisation initiale, selon la nature de l'opération.

Les stocks sont ramenés à leur valeur nette réalisable dès lors qu'il existe un indice que cette valeur est inférieure aux coûts et la dépréciation est reprise dès que les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks cessent d'exister.

#### **2.5.9. Actifs sur contrats, clients et autres débiteurs**

Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facturation, déduction faite des dépréciations des montants non recouvrables. Elles sont évaluées au coût amorti



diminué des pertes attendues sur la durée de vie de la créance selon le modèle simplifié prévu par IFRS 9. L'évaluation des pertes attendues sur les créances de l'activité exploitation est réalisée sur une base statistique car elles sont composées de créances d'un volume important mais individuellement non significatives et présentant des caractéristiques et un niveau de risque homogène. Les créances irrécouvrables sont constatées en pertes lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Les créances clients de l'activité immobilière proviennent notamment du fait que les ventes de lots sont comptabilisées à la signature des actes alors que les paiements sont échelonnés dans le temps au rythme des appels de fonds réalisés aux différents stades d'avancement des chantiers lorsqu'il s'agit de VEFA – Ventes en l'état futur d'achèvement. Au 31 décembre 2023, les pertes attendues sur les créances de l'activité immobilière sont considérées comme non significatives car le cadre réglementaire sécurise le paiement de ces créances.

#### **2.5.10. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, les fonds de caisse et les dépôts à vue, c'est à dire toutes les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de 3 mois à compter de la date d'acquisition et exposés à un risque négligeable d'évolution de juste valeur.

Les découverts bancaires remboursables à vue font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe. Ils constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

#### **2.5.11. Titres auto-détenus**

Les actions LNA Santé détenues par la société mère sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres jusqu'à ce qu'elles soient cédées ou annulées.

Les produits ou les pertes de ces cessions de titres sont imputés en capitaux propres ; ainsi ces opérations n'ont pas d'impact sur le résultat consolidé du Groupe.

#### **2.5.12. Avantages postérieurs à l'emploi**

- **Engagements de retraite**

Les régimes de retraite en vigueur dans le Groupe correspondent à des régimes à cotisations définies. Il n'existe pas de régime multi-employeurs.

Un régime à cotisations définies est un régime au titre duquel le Groupe verse des cotisations définies à une entité indépendante.

LNA Santé n'a aucune obligation légale ou implicite de verser de nouvelles cotisations si le fonds n'est pas en mesure de verser à tous les salariés les prestations relatives dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours ou au titre des exercices précédents.

- **Indemnité de départ à la retraite**



Pour LNA Santé, les avantages postérieurs à l'emploi se limitent aux indemnités de départ en retraite.

La société comptabilise des provisions destinées à faire face aux obligations de paiement des indemnités lors du départ à la retraite des salariés prévues par la convention collective applicable.

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés conformément à la norme IAS 19 révisée, selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Ce calcul tient compte des indemnités prévues dans la convention collective ou dans le droit du travail le cas échéant, des probabilités de maintien dans le Groupe jusqu'au départ en retraite volontaire, de l'évolution prévisible des salaires et de l'actualisation financière.

Le coût des services rendus est comptabilisé en charges du personnel et les écarts actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global. Le coût financier est comptabilisé en résultat financier de la période.

Les paramètres utilisés sont détaillés dans la Note 23.

### **2.5.13. Provisions**

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat, nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent, et, le cas échéant, les risques spécifiques au passif.

### **2.5.14. Instruments financiers dérivés**

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de taux d'intérêt variables résultant de ses activités financières et de sa politique de financement.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés dès l'origine à leur juste valeur.

Lorsque les instruments dérivés remplissent les conditions pour être qualifiés d'instruments de couverture de flux de trésorerie, leurs variations de juste valeur sont comptabilisées en autres éléments du résultat global pour la part efficace et en autres produits ou charges financières pour la part inefficace. Le recyclage de la réserve de couverture de flux de trésorerie s'effectue dans le coût de l'endettement financier net. Les autres instruments dérivés sont comptabilisés en juste valeur par résultat, leurs variations de juste valeur étant constatée en autres produits ou charges financières.

### **2.5.15. Emprunts portant intérêts**

Les emprunts produisant intérêts sont initialement comptabilisés à la juste valeur moins les coûts de transaction, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.



Les intérêts des emprunts sont comptabilisés dans le coût de l'endettement financier.

Les emprunts sont ventilés en :

- passifs courants pour la part devant être remboursée dans les douze mois suivant la date de clôture,
- passifs non courants pour les échéances dues à plus de douze mois.

#### **2.5.16. Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement sont présentées au passif du bilan en « Autres éléments non courants ». Elles sont reconnues en résultat au même rythme que les dotations aux amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer.

#### **2.5.17. Dettes fournisseurs et autres créditeurs**

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

#### **2.5.18. Reconnaissance des produits**

- **Activité Exploitation**

Le chiffre d'affaires comprend principalement les prestations de services relatives à l'hébergement, à la dépendance et aux activités de soins, qui sont comptabilisées au fur et à mesure de leur réalisation. Le montant des séjours en cours à la clôture de l'exercice et non encore facturés est valorisé au prix de la prestation.

- **Activité Immobilière**

Dans le cadre du développement de son activité, LNA Santé est amené à effectuer des opérations immobilières de rénovation, d'agrandissement et de construction. Ces opérations sont réalisées à travers des sociétés foncières consolidées.

LNA Santé réalise plusieurs types d'opérations immobilières, traitées différemment sur le plan comptable :

##### **1 - Cas des opérations de promotion sur des créations ou des extensions avec un promoteur extérieur**

Le Groupe engage, à travers une société foncière, des coûts d'études et de faisabilité, qui sont refacturés ensuite à un promoteur externe au Groupe, avec un produit réalisé sur le contrat cédé. Le contrôle de ces services est transféré à ce promoteur au moment de la signature du contrat. Le produit sur l'opération est enregistré à la signature du contrat.

##### **2 - Cas des opérations de promotion sur des créations réalisées en interne**

Le Groupe, à travers une société foncière, joue un rôle de promoteur et conclut notamment des contrats de Vente en Etat Futur d'Achèvement (VEFA) avec les investisseurs.



Ces contrats prévoient un transfert progressif du contrôle de l'immeuble au fur et à mesure de sa construction. Il en ressort que le chiffre d'affaires lié à ces opérations est reconnu en fonction de l'avancement du chantier sur la base des coûts engagés, y compris notamment le terrain.

### **3 - Cas des opérations de promotion sur des réhabilitations d'immobiliers acquis par le Groupe**

Le Groupe peut être amené à céder, dans un délai inférieur à un an, l'ensemble immobilier acquis. Le prix de vente inclut des travaux de réhabilitation de l'existant. Dans ce cas, pour les projets en cours à la clôture de l'exercice, le produit est reconnu à l'avancement de l'opération. Le degré d'avancement est évalué par référence au niveau de commercialisation et aux travaux exécutés.

#### **2.5.19. Paiements en actions**

##### **Attribution gratuite d'actions soumises à des conditions de performance**

Conformément à la norme IFRS 2, la juste valeur des actions attribuées gratuitement est déterminée selon des méthodes adaptées à leurs caractéristiques. La juste valeur à la date d'attribution des options de souscription d'actions est comptabilisée en charges sur la ligne « Charges de personnel » sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées.

Pour les attributions gratuites d'actions soumises à des conditions de performance, la période d'acquisition des droits correspond au délai le plus probable de réalisation des conditions de performance.

À chaque clôture, le Groupe évalue la probabilité de perte des droits aux actions attribuées gratuitement avant la fin de la période d'acquisition. Le cas échéant, l'impact de la révision de ces estimations est constaté en résultat avec en contrepartie une variation des réserves consolidées. Les conditions de performance ne sont pas révisées s'il s'agit de conditions de marché (celles-ci étant prises en compte en date d'attribution dans le cadre de l'évaluation à la juste valeur des instruments de capitaux propres qui seront remis).

#### **2.5.20. Détermination du résultat opérationnel**

Le compte de résultat est présenté par nature de charges.

Le résultat opérationnel est obtenu par différence des charges et des produits avant impôts autres que :

- les éléments de nature financière,
- les résultats des entreprises associées,
- les résultats des activités arrêtées ou en cours de cession.

La participation des salariés est intégrée dans les charges de personnel.

Les charges externes concernent principalement les charges d'honoraires, d'entretien et de sous-traitance.



Le résultat opérationnel courant est obtenu à partir du résultat opérationnel, corrigé des autres produits et charges et provisions pour risques et charges qui présentent un caractère inhabituel et significatif, à savoir :

- les résultats des évaluations des goodwill et actifs incorporels avec les éventuelles dépréciations constatées dans le cadre des tests de dépréciation,
- charges de restructuration,
- plus et moins-values de cessions,
- charges et produits résultant de litiges significatifs,
- charges ponctuelles liées aux regroupements d'entreprises, dont frais d'acquisition.

### 2.5.21. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du report variable sur la base du taux voté ou quasi voté à la clôture des comptes par la juridiction compétente pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que si leur récupération est jugée probable. S'il s'avérait que les bénéfices imposables futurs devenaient insuffisants pour conserver ces déficits, le Groupe limiterait l'activation de ces impôts différés.

Les actifs d'impôts différés potentiels attachés aux déficits reportables existant à la date d'acquisition, dont l'utilisation est jugée probable, sont comptabilisés à la date de prise de contrôle.

L'impôt exigible est constitué :

- du montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés à la date de clôture,
- et de tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

La société LNA Santé a opté pour le régime d'intégration fiscale vis à vis de certaines de ses filiales. Chacune de ces sociétés calcule l'impôt dont elle est redevable et reverse ce montant à la société mère.

Concernant la Contribution Economique Territoriale (CET), le Groupe comptabilise la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) en charges opérationnelles et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) en impôt sur le résultat, sur la ligne « Charges d'impôt » du compte de résultat.



### 2.5.22. Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le résultat net dilué par action est calculé en supposant l'exercice de l'ensemble des options existantes présentant un caractère dilutif.

Les actions dont l'émission est conditionnelle ne sont incluses dans le calcul du résultat dilué par action que si, à la clôture de la période considérée, les conditions d'acquisition sont réunies.

### 2.5.23. Secteurs opérationnels

Le Groupe applique la norme IFRS 8 relative aux secteurs opérationnels.

La norme IFRS 8 requiert de présenter des secteurs opérationnels correspondant aux activités dont la direction du Groupe suit la performance.

Dans ce cadre, le Groupe présente les indicateurs opérationnels utilisés pour le suivi de la performance suivants : le chiffre d'affaires, l'EBITDA<sup>1</sup> et l'EBITDA retraité IFRS 16.

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe LNA Santé :

- qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et supporter des charges (y compris les produits et les charges liés aux transactions avec d'autres composantes de la même entité),
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par la Direction du Groupe afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances,
- pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Les secteurs opérationnels ainsi définis et suivis par le management du Groupe sont les suivants :

- Médico-Social France
- Sanitaire France
- International Métier
- Immobilier
- Autres activités non significatives.

---

<sup>1</sup> L'EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization) correspond au résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnels, dotations aux amortissements et provisions, après dotations et reprises sur dépréciations de stocks immobiliers.



### **3. Périmètre de consolidation**

Au 31 décembre 2023, le Groupe consolidé LNA Santé se compose de 131 sociétés. Le périmètre des sociétés ainsi que les méthodes de consolidation sont décrits en Note 35 du présent document.

Le 18 juillet 2023, le Groupe a pris une participation complémentaire de 17,52% dans la société Fidexi située à Paris (75), atteignant ainsi 64,96% du capital. Suivant l'analyse du contrôle et du partenariat selon IFRS 11 menée par le Groupe, Fidexi et ses filiales se voient toujours appliquer la méthode de la mise en équivalence à la suite de cette opération.

Le 30 novembre 2023, le Groupe a acquis les titres de la société Erylia, exploitant deux micro-crèches situées à Saint-Herblain (44).

Le 29 décembre 2023, l'association Centre de Santé d'Achères est sortie du périmètre de consolidation par liquidation.

Les impacts de ces variations de périmètre sont présentés en Note 12.2.

### **4. Evénements postérieurs à la clôture**

Aucun événement postérieur à la clôture au 31 décembre 2023.



## NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DES ETATS FINANCIERS

---

- Note 1. Chiffre d'affaires
- Note 2. Charges de personnel
- Note 3. Charges externes
- Note 4. Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions
- Note 5. Autres produits et charges d'exploitation
- Note 6. Autres produits et charges opérationnels
- Note 7. Coût de l'endettement financier net
- Note 8. Autres produits et charges financiers
- Note 9. Impôt sur le résultat
- Note 10. Sociétés mises en équivalence
- Note 11. Résultat par action et résultat dilué par action
- Note 12. Goodwills
- Note 13. Immobilisations incorporelles
- Note 14. Immobilisations corporelles
- Note 15. Actifs financiers non courants
- Note 16. Droits d'utilisation des contrats de location et obligations locatives
- Note 17. Impôts différés
- Note 18. Stocks et en-cours de production
- Note 19. Actifs sur contrats, clients et comptes rattachés
- Note 20. Autres actifs courants
- Note 21. Trésorerie nette présentée dans le tableau de flux de trésorerie
- Note 22. Capitaux propres du Groupe
- Note 23. Engagements de retraite et avantages assimilés
- Note 24. Provisions pour risques courantes
- Note 25. Emprunts et dettes financières
- Note 26. Autres éléments non courants
- Note 27. Autres passifs courants
- Note 28. Instruments dérivés
- Note 29. Contrats de construction
- Note 30. Engagements hors bilan
- Note 31. Autres informations
- Note 32. Gestion des risques financiers
- Note 33. Actifs et passifs financiers
- Note 34. Analyse du tableau des flux de trésorerie
- Note 35. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2023



## Note 1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe se décompose de la manière suivante :

En milliers d'euros	Notes	2023	2022
<b>Activité Exploitation</b>		<b>719 758</b>	<b>680 464</b>
Médico-Social France	31.1	285 429	269 742
EHPAD Elégance		237 393	224 359
EHPAD Confort		48 036	45 383
Sanitaire France	31.1	391 723	372 503
SMR/PSY		303 727	297 993
HAD		87 996	74 510
International Métier	31.1	36 943	33 200
Belgique		32 062	29 727
Pologne		4 881	3 472
Autres	31.1	5 663	5 020
<b>Activité Immobilier</b>	<b>31.1</b>	<b>16 326</b>	<b>47 759</b>
<b>TOTAL</b>		<b>736 085</b>	<b>728 224</b>

Le chiffre d'affaires lié à l'activité Exploitation est reconnu à mesure que les services sont rendus. Sa variation provient essentiellement de l'amélioration du volume d'activité en Sanitaire ainsi que des revalorisations tarifaires sur les différents métiers.

Le chiffre d'affaires lié à l'activité Immobilier est reconnu selon la méthode de l'avancement comme précisé dans le paragraphe 2.5.18. Au 31 décembre 2023, il n'existe pas de prestations ayant fait l'objet d'un acte de vente en VEFA, mais non encore reconnues en chiffre d'affaires, contre 4 422 milliers d'euros l'année précédente.



## Note 2. Charges de personnel

En milliers d'euros	2023			2022		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Salaires et traitements	(287 530)	(2 151)	(289 681)	(269 684)	(2 293)	(271 977)
Paievements en actions	(513)		(513)	42		42
Charges sociales	(103 968)	(850)	(104 818)	(97 354)	(888)	(98 242)
Participation des salariés	(8 506)	(28)	(8 534)	(9 315)	(24)	(9 339)
Provision engagements de retraite	(452)	(4)	(456)	(479)	(5)	(484)
<b>TOTAL</b>	<b>(400 967)</b>	<b>(3 033)</b>	<b>(404 001)</b>	<b>(376 790)</b>	<b>(3 210)</b>	<b>(379 999)</b>
<b>Effectifs par sexe (Equivalent Temps Plein Moyen)</b>			<b>7 726</b>			<b>7 631</b>
Hommes			1 349			1 307
Femmes			6 378			6 324
<b>Effectifs par catégorie professionnelle (Equivalent Temps Plein Moyen)</b>			<b>7 726</b>			<b>7 631</b>
Cadres et professions supérieures			891			842
Employés			6 835			6 789

La variation des charges de personnel provient essentiellement de la croissance de l'activité sur le secteur Sanitaire (SMR et HAD).

## Note 3. Charges externes

Les charges externes du Groupe s'établissent à 90 207 milliers d'euros au 31 décembre 2023 contre 86 851 milliers d'euros l'an passé. Elles concernent principalement la sous-traitance pour 17 156 milliers d'euros (contre 17 787 milliers d'euros l'an passé), les honoraires pour 25 050 milliers d'euros (contre 21 274 milliers d'euros au 31 décembre 2022) et les charges d'entretien et réparations pour 14 300 milliers d'euros contre 13 496 milliers d'euros l'an passé. Leur augmentation est principalement due à celle des honoraires libéraux, sous l'effet de la hausse d'activité.

## Note 4. Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions

En milliers d'euros	2023			2022		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Immobilisations incorporelles	(1 566)		(1 566)	(1 578)		(1 578)
Immobilisations corporelles	(15 478)	(4 458)	(19 936)	(14 908)	(3 726)	(18 634)
Droits d'utilisation	(58 195)	(350)	(58 546)	(57 028)	(331)	(57 359)
<b>Dotations nettes aux amortissements et dépréciations</b>	<b>(75 240)</b>	<b>(4 809)</b>	<b>(80 049)</b>	<b>(73 514)</b>	<b>(4 057)</b>	<b>(77 570)</b>
<b>Dotations nettes aux provisions</b>	<b>(2 474)</b>	<b>51</b>	<b>(2 423)</b>	<b>(724)</b>	<b>171</b>	<b>(553)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>(77 714)</b>	<b>(4 758)</b>	<b>(82 472)</b>	<b>(74 237)</b>	<b>(3 886)</b>	<b>(78 123)</b>

L'augmentation des dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions provient essentiellement de l'impact année pleine des amortissements d'immobilisations corporelles acquises en 2022 et des amortissements de droits d'utilisation sur les contrats de location activés sur 2022.



## Note 5. Autres produits et charges d'exploitation

En milliers d'euros	2023			2022		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Subventions d'exploitation	16 744	1	16 745	22 483	7	22 490
Autres produits	2 672	2 322	4 994	3 035	1 892	4 927
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>19 416</b>	<b>2 323</b>	<b>21 738</b>	<b>25 518</b>	<b>1 899</b>	<b>27 418</b>
Autres charges	(3 388)	(1 492)	(4 880)	(2 732)	(3 472)	(6 204)
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>(3 388)</b>	<b>(1 492)</b>	<b>(4 880)</b>	<b>(2 732)</b>	<b>(3 472)</b>	<b>(6 204)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>16 028</b>	<b>831</b>	<b>16 858</b>	<b>22 787</b>	<b>(1 573)</b>	<b>21 214</b>

La baisse du poste « Subventions d'exploitation » est principalement due aux financements reçus de l'Etat en 2022 au titre de la crise sanitaire Covid-19 et de l'inflation sur les établissements sanitaires, qui n'ont pas été reconduits sur l'exercice 2023.

Le poste « Autres produits » est constitué principalement de reprises en résultat de subventions d'investissement et de produits liés à des créances clients sur l'activité Exploitation, et de reprises de dépréciation de stocks immobiliers suite à leur cession sur l'activité Immobilier.

Le poste « Autres charges » est constitué principalement de pertes liées à des créances clients, à des dénouements de litiges et à des dotations aux dépréciations de stocks immobiliers.

## Note 6. Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	2023			2022		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Produits sur cessions d'actifs	91	10	101	862	14	876
Autres produits	2 941		2 941	9 527		9 527
Reprises sur provisions	285	600	885	4 045		4 045
<b>Autres produits opérationnels</b>	<b>3 316</b>	<b>610</b>	<b>3 926</b>	<b>14 434</b>	<b>14</b>	<b>14 448</b>
Valeur comptable des actifs cédés	(140)		(140)	(379)		(379)
Autres charges	(3 085)	(31)	(3 115)	(3 933)		(3 933)
Dotations aux provisions	(2 558)	(98)	(2 656)	(9 638)	(1 025)	(10 663)
<b>Autres charges opérationnelles</b>	<b>(5 782)</b>	<b>(128)</b>	<b>(5 911)</b>	<b>(13 951)</b>	<b>(1 025)</b>	<b>(14 976)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>(2 467)</b>	<b>482</b>	<b>(1 985)</b>	<b>484</b>	<b>(1 011)</b>	<b>(528)</b>

En 2023, le poste « Autres produits » est constitué des diminutions d'obligations locatives et des droits d'utilisation liés à des résiliations de baux pour 1 509 milliers d'euros (cf. Note 16), d'une indemnité d'assurance attachée à l'exercice 2020 pour 1 200 milliers d'euros, ainsi que d'un produit sur des charges à payer liées à des départs de site pour 232 milliers d'euros.

En 2023, le poste « Autres charges » comprend essentiellement les frais liés aux regroupements d'entreprises pour un montant de (185) milliers d'euros (cf. Note 12), une indemnité versée dans le



cadre d'un litige avec un partenaire d'exploitation pour 2 665 milliers d'euros, ainsi que des coûts liés aux départs de sites pour 635 milliers d'euros, couverts par les reprises de provisions correspondantes.

En 2023, le poste « Dotations aux provisions » comprend essentiellement des risques liés à des départs de sites pour 1 293 milliers d'euros, des dépréciations de goodwill sur le secteur Sanitaire France pour 1 265 milliers d'euros. Il comprend également un litige sur l'activité Immobilier pour 98 milliers d'euros.

En 2023, le poste « Reprises sur provisions » quant à lui est principalement constitué de l'extinction de risques liés aux départs de sites pour 129 milliers d'euros et de la reprise de dépréciation des droits d'utilisation pour 156 milliers d'euros, ainsi que de la révision d'un risque sur un litige Immobilier pour 600 milliers d'euros.

En 2022, le poste « Produits sur cessions d'actifs » comportait principalement la cession d'un terrain.

En 2022, le poste « Autres produits » était constitué de badwills pour un montant de 8 588 milliers d'euros ainsi que des diminutions d'obligations locatives suite à des résiliations de bail pour 940 milliers d'euros.

En 2022, le poste « Autres charges » comprenait essentiellement les frais liés aux regroupements d'entreprises pour un montant de 405 milliers d'euros (cf. Note 12), la moins-value de cession d'une filiale du secteur Sanitaire France pour 777 milliers d'euros ainsi que des coûts liés aux départs de sites pour 2 751 milliers d'euros, couverts par les reprises de provisions correspondantes.

En 2022, le poste « Dotations aux provisions » comprenait essentiellement des risques liés à des départs de sites pour 829 milliers d'euros, des dépréciations de goodwill sur les secteurs Sanitaire France et International Métier pour respectivement 1 750 et 664 milliers d'euros, d'autorisations d'exploiter pour 1 800 milliers d'euros sur le secteur International Métier, et d'immobilisations corporelles pour 4 500 milliers d'euros. Il comprenait également un litige sur l'activité Immobilier pour 1 025 milliers d'euros.

En 2022, le poste « Reprises sur provisions » quant à lui était principalement constitué de l'extinction de risques liés aux départs de sites pour 2 957 milliers d'euros, de la reprise de dépréciation sur le terrain cédé pour 233 milliers d'euros, de l'extinction d'un litige pour 626 milliers d'euros et de la reprise de dépréciation des droits d'utilisation pour 136 milliers d'euros.



## Note 7. Coût de l'endettement financier net

En milliers d'euros	2023			2022		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Produits issus des placements financiers	125		125	212		212
Intérêts des dettes financières <sup>(1)</sup>	(7 600)	(4 878)	(12 478)	(5 138)	(2 300)	(7 438)
Intérêts des dettes locatives	(14 736)	(55)	(14 791)	(13 571)	(61)	(13 632)
Compte de liaison	1 922	(1 922)		257	(257)	
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(20 289)</b>	<b>(6 855)</b>	<b>(27 144)</b>	<b>(18 240)</b>	<b>(2 618)</b>	<b>(20 858)</b>

<sup>(1)</sup> Les intérêts des dettes financières intègrent au 31 décembre 2023 un effet du coût amorti des frais d'émission de dettes pour 464 milliers d'euros (cf Note 25.1) contre 492 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

La hausse du coût de l'endettement financier net provient principalement de l'augmentation des taux sur le marché ainsi que de la hausse de l'endettement sur l'activité Immobilier suite à des rachats de lots.

## Note 8. Autres produits et charges financiers

En milliers d'euros	2023			2022		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Produits financiers issus des variations de juste valeur des actifs et passifs financiers						
- instruments financiers dérivés				385		385
Gains de change	1 095		1 095	110		110
Autres produits financiers	1 137	43	1 180	324	41	364
<b>Produits financiers</b>	<b>2 232</b>	<b>43</b>	<b>2 275</b>	<b>818</b>	<b>41</b>	<b>859</b>
Charges financières issues des variations de juste valeur des actifs et passifs financiers						
- instruments financiers dérivés	(198)		(198)	(104)		(104)
Pertes de change	(35)		(35)	(337)		(337)
Dotations aux provisions à caractère financier	(560)	(1)	(562)	(83)		(83)
Autres charges financières	(1)		(1)	(63)	(14)	(77)
<b>Charges financières</b>	<b>(794)</b>	<b>(1)</b>	<b>(795)</b>	<b>(587)</b>	<b>(14)</b>	<b>(601)</b>
<b>Autres produits et charges financières</b>	<b>1 438</b>	<b>42</b>	<b>1 480</b>	<b>232</b>	<b>26</b>	<b>258</b>

La variation des autres produits et charges financières est principalement liée à la hausse des taux d'intérêt sur les valeurs mobilières de placement et à l'amélioration du résultat de change sur les zlotys polonais.



## Note 9. Impôt sur les résultats

### 1. Ventilation impôt exigible – impôt différé

En milliers d'euros	2023			2022		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Impôt exigible	(12 518)	(1 136)	(13 654)	(12 912)	(1 387)	(14 299)
Impôt différé	(1 314)	1 946	632	(3 508)	1 893	(1 615)
<b>TOTAL</b>	<b>(13 832)</b>	<b>810</b>	<b>(13 022)</b>	<b>(16 420)</b>	<b>505</b>	<b>(15 914)</b>

### 2. Justification de la charge d'impôt

En milliers d'euros	2023	2022
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	37 317	43 179
Taux d'impôt de la société consolidante	25,83%	25,83%
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>(9 639)</b>	<b>(11 153)</b>
<b>Différences permanentes</b>	<b>(3 383)</b>	<b>(4 761)</b>
- Effets de la CVAE <sup>(1)</sup>	(1 630)	(3 022)
- Autres décalages permanents	(1 138)	(2 476)
- Effets de la comptabilisation en résultat des goodwill	(194)	1 595
- Taxation sur dividendes	(82)	(78)
- Effets de la non-reconnaissance des impôts différés sur déficits	(620)	(894)
- Ecart de taux	280	113
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>(13 022)</b>	<b>(15 914)</b>
<b>Impôt comptabilisé (charge)</b>	<b>(13 022)</b>	<b>(15 914)</b>
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>34,89%</b>	<b>36,86%</b>

<sup>(1)</sup> La CVAE est présentée sur la ligne « charges d'impôt » du compte de résultat.

## Note 10. Sociétés mises en équivalence

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
<b>Valeur au bilan à l'ouverture</b>	<b>8 923</b>	<b>4 058</b>
Entrées de périmètre	2 803	3 795
Quote-part de résultat	(66)	1 070
Dividendes versés	(190)	
<b>Valeur au bilan à la clôture</b>	<b>11 470</b>	<b>8 923</b>



Le 18 juillet 2023, le Groupe a acquis une participation complémentaire de 17,52% du capital de la société Fidexi, comme décrit au paragraphe 3 « Périmètre de consolidation ». L'analyse du partenariat a conclu au maintien de l'application de la méthode de la mise en équivalence.

Les sociétés mises en équivalence sont individuellement non significatives. Pour cette raison, les principaux éléments du compte de résultat, depuis leur date d'acquisition, sont présentés de façon agrégée :

En milliers d'euros	2023
Chiffre d'affaires y compris opérations internes	20 653
Résultat net	(286)

#### Note 11. Résultat par action et résultat dilué par action

	2023	2022
<b>Résultat net part du groupe</b> (en milliers d'euros)	<b>23 409</b>	<b>25 813</b>
<b>Résultat par action avant dilution</b>		
Résultat par action (en euros)	<b>2,2900</b>	<b>2,4918</b>
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers) <sup>(1)</sup>	10 222	10 359
<b>Résultat par action après dilution</b>		
Résultat par action (en euros)	<b>2,2900</b>	<b>2,4918</b>
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers) <sup>(2)</sup>	10 222	10 359

<sup>(1)</sup> Pour la période close au 31 décembre 2023, le nombre moyen d'actions en circulation après neutralisation des actions d'auto-détention s'élève à 10 222 milliers contre 10 359 milliers pour la période close au 31 décembre 2022.

<sup>(2)</sup> Le nombre moyen d'actions en circulation utilisé pour le calcul du résultat par action dilué ne comprend pas d'actions potentiellement dilutives au 31 décembre 2023.



## Note 12. Goodwills

### 1. Variations des goodwills

En milliers d'euros	31/12/2022	Acquisitions Dotations	Cessions Sorties	31/12/2023
Sanitaire France	76 152		(1 978)	74 175
Médico-Social France	57 541			57 541
International Métier	7 445	819		8 264
Immobilier	4 216			4 216
Autres	274	155		429
<b>Valeur brute</b>	<b>145 629</b>	<b>974</b>	<b>(1 978)</b>	<b>144 625</b>
Perte de valeur	(6 032)	(1 265)	1 978	(5 319)
<b>Valeur nette</b>	<b>139 597</b>	<b>(291)</b>		<b>139 306</b>

Les mouvements de l'exercice concernent les acquisitions de la période et des ajustements de prix, ainsi que des ajustements de la juste valeur des actifs et passifs antérieurement acquis dans le délai de douze mois suivant la date de prise de contrôle.

La sortie de l'exercice correspond à l'arrêt d'activité d'un établissement du secteur Sanitaire France, dont le goodwill était intégralement déprécié au 31 décembre 2022.

La comparaison entre la valeur d'utilité et la valeur nette au bilan fait l'objet de tests de sensibilité en fonction des principaux paramètres incluant :

- Le taux d'actualisation,
- Le taux de croissance à l'infini,
- Le taux d'investissement en maintien de l'actif, représentatif du cycle de vie de l'UGT : un établissement en restructuration nécessite un fort taux d'investissement, à l'inverse d'un établissement en régime de croisière.

Un scénario basé sur la baisse du taux d'actualisation utilisé pour les tests de dépréciation de 50 points de base, la baisse du taux de croissance à l'infini de 50 points de base et la hausse du taux d'investissement en maintien de l'actif de 50 points de base n'entraînerait pas la constatation d'une dépréciation des goodwills au titre d'une perte de valeur.

La dépréciation de 1 265 milliers d'euros sur l'exercice correspond à des pertes de valeur identifiées sur le secteur Sanitaire.

### 2. Détail des acquisitions et cessions de filiales

Les variations de périmètre de la période sont décrites au paragraphe 3 « Périmètre de consolidation » des annexes.



Les frais d'acquisition et de cession des opérations figurent en autres charges opérationnelles et s'élèvent à (185) milliers d'euros (cf. Note 6).

Ces opérations ne sont pas soumises à un complément de prix éventuel. En revanche, le prix pourra être ajusté sur la base de l'arrêté des comptes définitifs à la date d'acquisition en application du contrat d'acquisition. Les montants affectés aux actifs et passifs identifiables sont susceptibles d'être modifiés dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

S'agissant des autorisations d'exploiter, elles ont été évaluées sur la base des flux de trésorerie actualisés et, par ailleurs, de multiples portant sur des actifs comparables.

Les filiales acquises au cours de l'exercice sont individuellement non significatives. Pour cette raison, les bilans d'ouverture en IFRS à la date d'acquisition sont présentés de façon agrégée. Les opérations d'acquisition s'analysent de la manière suivante :

<b>31/12/2023</b>	<b>Acquisitions</b>
Immobilisations incorporelles	(386)
Immobilisations corporelles	65
Autres actifs financiers	4
Titres mis en équivalence	2 803
<b>Actifs non courants</b>	<b>2 486</b>
Créances d'exploitation	38
Autres actifs courants	30
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12
<b>Actifs courants</b>	<b>79</b>
<b>Total des actifs acquis / cédés</b>	<b>2 565</b>
Autres éléments non courants	34
Provisions pour risques	175
Emprunts et dettes financières	21
Impôts différés	81
Dettes d'exploitation	41
Autres passifs courants	33
<b>Actifs nets acquis / cédés</b>	<b>2 180</b>
Intérêts minoritaires	89
<b>Actifs nets part du Groupe</b>	<b>2 269</b>
Contrepartie transférée	(3 243)
<b>Goodwill</b>	<b>974</b>

Le flux net de trésorerie sur les acquisitions et cessions de filiales, comprenant les prix payés et reçus, la trésorerie nette des filiales acquises et cédées ainsi que les acquisitions de titres mis en équivalence, s'élève à 3 183 milliers d'euros.



Les données estimées des sociétés acquises depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 sont les suivantes :

En milliers d'euros	Total
Chiffre d'affaires y compris opérations internes	430
Résultat net	3

Les contributions au résultat de la période des sociétés acquises, depuis leur date d'acquisition, sont non significatives.

## Note 13. Immobilisations incorporelles

### 1. Variations des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles concernent uniquement l'activité Exploitation.

En milliers d'euros	31/12/2022	Acquisitions Dotations	Var. Périmètre	Autres Mouvements <sup>(1)</sup>	31/12/2023
Concessions, brevets	17 994	1 131	20	167	18 724
Autorisations d'exploiter	421 053		(394)	23	420 683
Autres immobilisations incorporelles	279			0	280
Immobilisations incorporelles en cours	495	170		(146)	519
<b>Valeurs brutes</b>	<b>439 822</b>	<b>1 300</b>	<b>(374)</b>	<b>45</b>	<b>440 205</b>
Amort. concessions, brevets	14 119	1 552	12	6	15 108
Amort. autres immobilisations incorporelles	230	14		0	245
<b>Amortissements</b>	<b>14 349</b>	<b>1 566</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>15 353</b>
Perte de valeur des autorisations d'exploiter	2 213				2 213
<b>Valeurs nettes</b>	<b>423 259</b>	<b>(266)</b>	<b>(386)</b>	<b>38</b>	<b>422 639</b>

<sup>(1)</sup> Les autres mouvements correspondent aux écarts de conversion pour 38 milliers d'euros.

La plupart des immobilisations incorporelles sont acquises soit directement soit par voie de regroupement d'entreprises. Le Groupe dispose d'immobilisations incorporelles (logiciels) générées en interne pour une valeur brute 1 378 milliers d'euros au 31 décembre 2023, comme l'an passé.

L'essentiel des immobilisations incorporelles acquises correspond aux autorisations d'exploiter. Celles-ci sont accordées en principe pour une durée de 15 ans mais elles se renouvellent par tacite reconduction, sauf en cas de non-respect de la réglementation. Leur durée de vie a donc été considérée comme indéfinie.

Il n'existe aucune immobilisation incorporelle dont la propriété est soumise à restriction.



## 2. Variations des autorisations d'exploiter

En milliers d'euros	31/12/2022	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Var. Périmètre	Autres Mouvements	31/12/2023
Sanitaire France	273 056					273 056
Médico-Social France	139 156					139 156
International Métier	8 311			(717)	23	7 617
Autres	530			323		853
<b>Valeur brute</b>	<b>421 053</b>			<b>(394)</b>	<b>23</b>	<b>420 683</b>
Perte de valeur	2 213					2 213
<b>Valeur nette</b>	<b>418 839</b>			<b>(394)</b>	<b>23</b>	<b>418 469</b>

La variation des autorisations d'exploiter intervenue sur 2023 est consécutive aux regroupements d'entreprises intervenus sur l'exercice et décrits au paragraphe 3 « Périmètre de consolidation » des annexes, ainsi qu'à la révision de la juste valeur des actifs des acquisitions 2022 dans le délai d'affectation.

Le Groupe a procédé aux tests de dépréciation décrits dans le paragraphe 2.5.5 « Perte de valeur des goodwill et immobilisations incorporelles ».

Une variation de plus ou moins 0,50% du taux de croissance, du taux d'actualisation ou du taux d'investissement en maintien de l'actif n'entraînerait pas la constatation d'une perte de valeur complémentaire dans chacun des secteurs opérationnels.

### Note 14. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	31/12/2022	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Var. Périmètre	Autres Mouvements <sup>(1)</sup>	31/12/2023
Terrains	10 966	176	(302)		321	11 160
Constructions	187 032	2 253	(639)		1 664	190 309
Installations techniques	14 766	2 517	(713)		537	17 108
Autres immobilisations corporelles	131 764	7 827	(3 942)	171	2 465	138 285
Immobilisations en cours	2 939	381			(2 087)	1 234
<b>Valeur brutes</b>	<b>347 469</b>	<b>13 154</b>	<b>(5 597)</b>	<b>171</b>	<b>2 899</b>	<b>358 096</b>
Terrain	717	46	(302)			461
Constructions	75 230	8 153	(610)		(69)	82 703
Installations techniques	10 204	1 233	(709)		23	10 751
Autres immobilisations corporelles	86 792	11 019	(3 842)	106	(10)	94 064
<b>Amortissements</b>	<b>172 942</b>	<b>20 451 <sup>(2)</sup></b>	<b>(5 464)</b>	<b>106</b>	<b>(57)</b>	<b>187 979</b>
Perte de valeur						
<b>Valeurs nettes</b>	<b>174 526</b>	<b>(7 296)</b>	<b>(133)</b>	<b>65</b>	<b>2 956</b>	<b>170 117</b>
Dont Exploitation	95 747					96 241
Dont Immobilier	78 779					73 876

<sup>(1)</sup> Les autres mouvements correspondent à des reclassements de poste à poste, des réaffectations d'actifs corporels pour 2 983 milliers d'euros, à des changements d'affectation d'actifs entre les activités Exploitation et Immobilier pour -1 340 milliers d'euros et aux écarts de conversion pour 1 313 milliers d'euros.

<sup>(2)</sup> Dont 19 936 milliers d'euros comptabilisés en résultat opérationnel courant cf Note 4



Il n'existe aucune restriction concernant les titres de propriété d'immobilisations corporelles. Il n'a pas été révélé de perte de valeur des immobilisations corporelles.

Les acquisitions de l'exercice pour 13 154 milliers d'euros, nettes des subventions d'investissement accordées sur l'exercice pour 1 628 milliers d'euros, s'élèvent à 11 527 milliers d'euros. Les subventions d'investissement sont comptabilisées au bilan en autres éléments non courants.

## Note 15. Actifs financiers non courants

En milliers d'euros	31/12/2022	Acquisitions / Augmentations	Diminutions	Var. Périmètre	Variations de juste valeur	Autres Mouvements	31/12/2023
Titres non consolidés <sup>(1)</sup>	2 713					6	2 719
Prêts	258	48	(25)				281
Dépôts et cautionnements	1 358	101	(10)	4		(121) <sup>(2)</sup>	1 333
Instruments dérivés - actifs	4 308		0		(2 545)	55 <sup>(2)</sup>	1 818
Autres actifs financiers non courants	361	137	(380)				118
<b>Valeurs brutes</b>	<b>8 998</b>	<b>287</b>	<b>(415)</b>	<b>4</b>	<b>(2 545)</b>	<b>(60)</b>	<b>6 269</b>
Dépréciation			200				200
<b>Valeurs nettes</b>	<b>8 998</b>	<b>87</b>	<b>(415)</b>	<b>4</b>	<b>(2 545)</b>	<b>(60)</b>	<b>6 069</b>
Dont Exploitation	8 953						6 017
Dont Immobilier	44						52

<sup>(1)</sup> Dont les titres de la SC Financière Vertavienne 44 détenus par Sarl La Chézalière pour un montant de 774 milliers d'euros et dont les titres de la société LNA Ensemble pour 1 884 milliers d'euros, dont le Groupe ne détient pas le contrôle. Il n'existe aucun contrat entre le Groupe et ces sociétés

<sup>(2)</sup> Les Autres Mouvements sur les dépôts et cautionnements et les instruments dérivés - actifs correspondent au reclassement de leur part courante.

Les dépréciations au 31 décembre 2023, d'un montant de 200 milliers d'euros, portent sur les titres non consolidés de la société LNA Ensemble.

L'échéancier des actifs financiers non courants s'analyse comme suit :

Echéancier	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Valeurs brutes au 31/12/2023	3 517	2 752	6 269
Valeurs brutes au 31/12/2022	6 200	2 798	8 998

## Note 16. Droits d'utilisation des contrats de location et obligations locatives

Les droits d'utilisation concernent en totalité des locations immobilières.

La variation des droits d'utilisation s'analyse ainsi :



En milliers d'euros	31/12/2022	Entrées d'actifs	Amortissements et pertes de valeur	Résiliations	Effet des réévaluations d'hypothèses	31/12/2023
Valeur brute des droits d'utilisation	648 289	25 582	0	(18 670)	30 767	685 968
Amortissements des droits d'utilisation	(212 957)	0	(58 546)	5 182		(266 321)
Dépréciation des droits d'utilisation	(163)	0	156	0		(7)
<b>Total des droits d'utilisation nets</b>	<b>435 169</b>	<b>25 582</b>	<b>(58 390)</b>	<b>(13 488)</b>	<b>30 767</b>	<b>419 639</b>
Dont Exploitation	433 154					417 858
Dont Immobilier	2 015					1 781

L'effet des réévaluations d'hypothèses comprend la réévaluation des droits d'utilisation à la suite de la ré-indexation annuelle des loyers pour 17 389 milliers d'euros, et des réestimations de la durée probable de contrats (hypothèses d'exercice d'options de renouvellement principalement) pour 13 378 milliers d'euros.

L'impact net des résiliations pour 1 509 milliers d'euros figure au compte de résultat dans le poste « Autres produits et charges opérationnels » (cf. Note 6).

La variation des dettes locatives s'analyse ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2022	Entrées d'actifs	Remboursement	Résiliations	Effet des réévaluations d'hypothèses	31/12/2023
Dettes locatives	475 758	25 582	(57 250)	(14 998)	30 767	459 859
<b>Total des obligations locatives</b>	<b>475 758</b>	<b>25 582</b>	<b>(57 250)</b>	<b>(14 998)</b>	<b>30 767</b>	<b>459 859</b>
Dont Exploitation	473 582					457 919
Dont Immobilier	2 177					1 941
Dont non courant	419 436					401 592
Dont courant	56 322					58 268

Les échéances des obligations locatives au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

Echéancier (en milliers d'euros)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Durée résiduelle des dettes locatives	58 268	220 943	180 649	459 859

### Note 17. Impôts différés

En milliers d'euros	31/12/2022	Résultat	Autres éléments du résultat global	Variation de périmètre	Autres Mouvements	31/12/2023
Impôts différés actifs	3 892	242	18	(2)		4 150
Impôts différés passifs	(83 326)	391	1 005	(79)	55	(81 955)
<b>Impôts différés nets</b>	<b>(79 434)</b>	<b>632</b>	<b>1 023</b>	<b>(81)</b>	<b>55</b>	<b>(77 805)</b>

Les impôts différés nets relatifs aux opérations immobilières s'élèvent à 779 milliers d'euros au 31 décembre 2023 contre - 1 184 milliers d'euros au 31 décembre 2022.



La variation des impôts différés provient principalement des variations de périmètre de l'exercice décrites au paragraphe 3 « Périmètre de consolidation ».

En milliers d'euros	31/12/2022	Résultat	Capitaux propres	Variation de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Déficits activés	(730)	(287)				(1 017)
Divergences fiscales	2 263	(224)			(15)	2 024
Contrats de location	10 997	(133)				10 864
Autres opérations	(2 133)	1 192	1 023		70	152
Autorisations d'exploiter	(81 084)	(137)		(81)		(81 302)
Ecart d'évaluation constructions	(6 937)	222				(6 715)
Ecart d'évaluation stock immobilier	(1 810)					(1 810)
<b>Impôts différés nets</b>	<b>(79 434)</b>	<b>632</b>	<b>1 023</b>	<b>(81)</b>	<b>55</b>	<b>(77 805)</b>

### Note 18. Stocks et en-cours de production

En milliers d'euros	31/12/2023			31/12/2022		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Matières premières	4 559		4 559	4 418		4 418
En-cours biens		149 694	149 694	230	100 251	100 482
Marchandises	119	12	131	224		224
<b>Valeurs brutes</b>	<b>4 678</b>	<b>149 706</b>	<b>154 384</b>	<b>4 872</b>	<b>100 251</b>	<b>105 123</b>
Dépréciations		6 086	6 086		6 714	6 714
<b>Valeurs nettes</b>	<b>4 678</b>	<b>143 620</b>	<b>148 298</b>	<b>4 872</b>	<b>93 537</b>	<b>98 409</b>

Les encours de biens correspondent aux coûts engagés sur les opérations immobilières selon le niveau d'avancement.

La valeur nette des stocks que le Groupe s'attend à céder dans les 12 mois s'élève à 107 051 milliers d'euros et s'élevait à 60 927 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

Les dépréciations de stocks ne concernent que l'activité Immobilier et s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2022	Dotations	Reprises utilisées	31/12/2023
Dépréciations de stocks	6 714	1 372	(2 000)	6 086
<b>TOTAL</b>	<b>6 714</b>	<b>1 372</b>	<b>(2 000)</b>	<b>6 086</b>

Les dépréciations de stocks ont été estimées en fonction de la valeur probable de revente diminuée des coûts attendus pour la réalisation de la vente.



## Note 19. Actifs sur contrats, clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	31/12/2023			31/12/2022		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Créances clients brutes	58 053	461	58 513	53 329	18 142	71 471
Dépréciations des créances clients	(2 295)	(98)	(2 393)	(1 945)		(1 945)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>55 758</b>	<b>363</b>	<b>56 121</b>	<b>51 384</b>	<b>18 142</b>	<b>69 526</b>

Il n'existe pas d'actifs sur contrats à la clôture.

Toutes les créances clients sont à échéance à moins d'un an.

Les dépréciations des comptes clients s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2022	Dotations	Reprises utilisées	31/12/2023
Exploitation	1 945	1 421	(1 071)	2 295
Immobilier		98		98
<b>TOTAL</b>	<b>1 945</b>	<b>1 519</b>	<b>(1 071)</b>	<b>2 393</b>

Les dotations nettes aux dépréciations des créances clients s'élèvent à 448 milliers d'euros en 2023, dont 350 milliers d'euros comptabilisés en résultat opérationnel courant, contre une dotation nette de 290 milliers d'euros un an plus tôt.

## Note 20. Autres actifs courants

En milliers d'euros	31/12/2023			31/12/2022		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Créances sociales	1 171	11	1 182	1 757	10	1 767
Créances fiscales hors IS	2 505	13 708	16 213	2 471	9 340	11 810
Instruments dérivés - actifs	2 520	62	2 582	2 536	101	2 637
Actifs financiers courants	251	165	415	130	168	298
Autres créances diverses	26 822	810	27 632	26 288	719	27 008
Charges constatées d'avance	3 618	136	3 754	2 372	257	2 629
<b>Valeurs brutes</b>	<b>36 887</b>	<b>14 891</b>	<b>51 778</b>	<b>35 554</b>	<b>10 596</b>	<b>46 150</b>
Dépréciations	(548)		(548)	(754)		(754)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>36 339</b>	<b>14 891</b>	<b>51 231</b>	<b>34 800</b>	<b>10 596</b>	<b>45 395</b>

Toutes les créances et autres actifs courants ont une échéance inférieure à un an.



## Note 21. Trésorerie nette présentée dans le tableau de flux de trésorerie

La trésorerie nette du Groupe se décompose ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2023			31/12/2022		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Disponibilités	60 176	1 994	62 170	86 708	5 270	91 978
Equivalents de trésorerie	15 000		15 000	10 000		10 000
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>75 176</b>	<b>1 994</b>	<b>77 170</b>	<b>96 708</b>	<b>5 270</b>	<b>101 978</b>
Concours bancaires courants	(69)	(1)	(70)	(7)		(7)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>75 107</b>	<b>1 993</b>	<b>77 100</b>	<b>96 701</b>	<b>5 270</b>	<b>101 971</b>

Les équivalents de trésorerie sont constitués de comptes à terme rapidement disponibles et exposés à un risque négligeable d'évolution de juste valeur.

## Note 22. Capitaux propres du Groupe

### 1. Composition du capital social

Le montant du capital social de la société LNA Santé s'élève au 31 décembre 2023 à 21 418 832 euros, divisé en 10 709 416 actions de 2 euros de valeur nominale chacune.

### 2. Prime d'émission

La prime d'émission de la société LNA Santé s'élève au 31 décembre 2023 à 99 590 256 euros.

### 3. Actions Propres

Dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec un prestataire d'investissement, la société LNA Santé est amenée à détenir des actions propres.

Au 31 décembre 2023, la société LNA Santé détient 486 357 actions propres, qui viennent en déduction des réserves consolidées pour un montant de 14 600 milliers d'euros.

A la clôture de l'exercice précédent, les réserves consolidées étaient impactées d'un montant de 8 656 milliers d'euros correspondant à 274 581 actions auto-détenues.

### 4. Dividendes

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Dividendes comptabilisés au cours de la période comme distribution aux actionnaires	5 113	4 519
Dividendes proposés et non comptabilisés	6 136 <sup>(1)</sup>	5 129
Soit	0,60€ par action	0,50€ par action

<sup>(1)</sup> Estimation sur la base du nombre d'actions donnant droit à dividende au 15 mars 2024, soit 10 226 343 actions.



L'Assemblée Générale du 21 juin 2023 a approuvé la distribution de dividendes de 0,50 euro par action au titre de l'exercice 2022, soit un montant de 5 113 milliers d'euros, qui a été versée en numéraire le 18 juillet 2023.

Le Conseil d'Administration, réuni le 26 mars 2024, a proposé une distribution de dividendes au titre de l'exercice 2023 de 0,60 euro par action, qui sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale du 19 juin 2024.

## 5. Réserves consolidées

Le montant des réserves non distribuables s'élève à 5 966 milliers d'euros au 31 décembre 2023, contre 5 587 milliers d'euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2022.

## 6. Titres par catégorie

	31/12/2023	31/12/2022
Nombre total d'actions	10 709 416	10 709 416
Nombre total d'actions émises et entièrement libérées	10 709 416	10 709 416
Nombre total d'actions émises et non entièrement libérées	-	-
Nombre total d'actions ordinaires	6 685 779	7 205 362
Nombre total d'actions à droit de vote double	3 537 280	3 229 473
Nombre total d'actions privées du droit de vote	486 357	274 581
Valeur nominale en euros de l'action	2,00	2,00
Capital social en euros	21 418 832	21 418 832
Actions de la société détenues par le Groupe	486 357	274 581



## Note 23. Engagements de retraite et avantages assimilés

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022		
<b>Engagements à l'ouverture</b>	<b>9 175</b>	<b>10 221</b>		
Coûts des services rendus	915	929		
Coût financier	362	83		
Prestations de retraite payées	(492)	(558)		
Gains et pertes actuariels	676	(1 499)		
<b>Engagements à la clôture</b>	<b>10 635</b>	<b>9 175</b>		
dont Exploitation	10 602	9 138		
dont Immobilier	33	37		
<b>Echéancier</b>	<b>&lt; 1 an</b>	<b>de 1 à 5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>	<b>Total</b>
Engagements au 31/12/2023	676	2 014	7 945	10 635
Engagements au 31/12/2022	608	1 963	6 604	9 175

Les gains et pertes actuariels s'analysent ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Ecart actuariels liés aux changements d'hypothèses financières	1 314	(303)
Ecart actuariels liés aux changements d'hypothèses démographiques	(638)	(1 197)
<b>Gains et pertes actuariels</b>	<b>676</b>	<b>(1 499)</b>

Les hypothèses de calcul de la provision pour engagements de retraite sont les suivantes :

Indicateurs	31/12/2023	31/12/2022
Taux d'actualisation	3,17%	3,73%
Evolution des salaires	2%-5%	2%-5%
Table de mortalité	INSEE 2022	INSEE 2021
Âge de départ volontaire	65 ans	65 ans
Taux de charges sociales	50%	50%
Modalité de départ	Volontaire	Volontaire

Le taux d'actualisation est établi sur la base de l'observation du taux de rendement des obligations européennes privées de première catégorie membres de la zone euro à la clôture de l'exercice et de la durée de l'engagement.



Les probabilités d'être présents dans l'entreprise ont été estimées ainsi pour les établissements :

	31/12/2023	31/12/2022
Âge < 45 ans	0%	0%
Âge >= 45 ans	50%	50%
Âge >= 50 ans	75%	75%
Âge >= 55 ans	100%	100%

Les probabilités d'être présents dans l'entreprise s'analysent ainsi pour le siège :

	31/12/2023	31/12/2022
Âge < 30 ans	0%	0%
Âge >= 30 ans	30%	30%
Âge >= 35 ans	50%	50%
Âge >= 40 ans	75%	75%
Âge >= 45 ans	100%	100%

Les impacts sur le total bilan du Groupe d'une variation du taux d'actualisation ou du taux d'évolution des salaires de 1,00% sont présentés ci-dessous :

En milliers d'euros	Taux d'actualisation		Taux d'évolution des salaires	
	+ 1,00%	- 1,00%	+ 1,00%	- 1,00%
Montant des engagements réévalués selon la sensibilité des paramètres	9 951	11 391	11 439	9 896

La loi n° 2023-270 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023, incorporant la réforme des retraites, a été publiée au Journal Officiel le 15 avril 2023. Cette réforme porte progressivement l'âge légal de départ à la retraite en France de 62 à 64 ans (âge d'ouverture des droits). Il s'agit d'un changement de régime d'un avantage postérieur à l'emploi au sens de la norme IAS 19. L'impact positif ou négatif du changement de régime sur le montant de l'engagement est un coût des services passés devant être comptabilisé en résultat net (charges de personnel) à la date du changement.

Cependant, pour l'évaluation de ses engagements au titre des indemnités de départ à la retraite, LNA Santé a historiquement adopté une hypothèse d'âge de départ à la retraite de 65 ans. Selon l'analyse du Groupe, les dispositions de la réforme n'ont pas d'incidence sur les hypothèses d'âge de départ à la retraite des salariés. Par conséquent, aucun impact de changement de régime n'a été constaté dans les présents états financiers.



## Note 24. Provisions pour risques courantes

En milliers d'euros	31/12/2023			31/12/2022		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Provisions pour risques courantes	9 876	485	10 361	6 093	1 136	7 229
<b>TOTAL</b>	<b>9 876</b>	<b>485</b>	<b>10 361</b>	<b>6 093</b>	<b>1 136</b>	<b>7 229</b>

En milliers d'euros	31/12/2022	Dotations	Reprises <sup>(1)</sup>	Variation de périmètre	Autres mouvements	31/12/2023
Litiges sociaux	1 177	1 693	(418)			2 453
Autres provisions	6 052	3 238	(1 834)	175	276	7 908
<b>TOTAL</b>	<b>7 229</b>	<b>4 932</b>	<b>(2 251)</b>	<b>175</b>	<b>276</b>	<b>10 361</b>

<sup>(1)</sup> Dont reprises de provisions utilisées : 1 150 milliers d'euros

L'augmentation des provisions pour litiges sociaux provient du risque de litige découlant de l'arrêt de la Cour de cassation du 13 septembre 2023 portant sur l'acquisition de congés pendant les périodes d'arrêt de travail pour maladie ou accident non professionnel.

Les autres provisions concernent principalement des risques liés aux départs de site, des litiges avec des promoteurs et des investisseurs immobiliers, et des écarts de facturation avec des praticiens.

Ces postes n'enregistrent aucun avantage à long terme et aucune indemnité de fin de contrat.

Les autres mouvements correspondent à des reclassements de poste à poste.

Les provisions pour risques concernent des contentieux en cours. Les échéances de ces contentieux interviendront pour la plupart en 2024. Les montants provisionnés ont été définis au cas par cas entre les services concernés du Groupe et les conseils en charge de ces dossiers. Par ailleurs, aucun remboursement n'est attendu.

Compte tenu des échéances à court terme des provisions, ces dernières n'ont pas été actualisées.

## Note 25. Emprunts et dettes financières

L'endettement du Groupe se compose de dettes bancaires et de dettes désintermédiées, parmi lesquelles figurent les financements suivants :

- un emprunt obligataire sous forme d'Euro-PP de 90 millions d'euros dont 45 millions d'euros à échéance 19 juillet 2028 et 45 millions d'euros à échéance 19 juillet 2029, destiné à refinancer en complément des emprunts bancaires à moyen ou long terme des titres de sociétés d'exploitation ou des autorisations d'exploiter. L'Euro-PP étant à taux fixe, il n'est pas soumis aux aléas de fluctuation des taux d'intérêt ;
- un programme de titres négociables à court terme (NEU CP, anciennement nommés billets de trésorerie) plafonné actuellement à 160,0 millions d'euros, servant en complément du crédit syndiqué et des crédits promotions à financer le portage et les travaux immobiliers avant



cession. La documentation financière du programme est disponible sur le site de la Banque de France à l'adresse suivante : <https://eucpmtn.banque-france.fr/public/#/liste-des-emetteurs/dd8b9dec-b611-ea11-80f7-001dd8b71ea9> ;

- un emprunt syndiqué bancaire de 265,0 millions d'euros à échéance juin 2028. Il s'agit d'une ligne de crédit revolving non amortissable (RCF) destinée au portage des opérations en phase de construction et de restructuration, à savoir le financement d'autorisations non exploitées et d'établissements en phase de restructuration, ainsi que le portage d'immobiliers existants en attente de commercialisation ;
- adossée à l'emprunt syndiqué, une tranche Prêt à Terme (Term Loan) à échéance juin 2027 de 61,5 millions d'euros, utilisée pour le portage immobilier des établissements normands. A taux variable, elle est totalement couverte à hauteur de 61,5 millions d'euros au 31 décembre 2023 ;
- des emprunts à moyen ou long terme d'une durée de 5 à 15 ans pour financer les investissements de maintien du Groupe. Ils sont soit à taux fixe, soit à taux variable couvert ;
- des emprunts à long terme d'une durée de 10 ans servant à financer des titres de sociétés d'exploitation ou des autorisations d'exploiter. Il s'agit dans la majorité des cas d'opérations de refinancement, les prêts amortissables étant mis en place dès lors que les actifs d'exploitation sont en état de générer les cashflows suffisants pour rembourser les échéances d'emprunts. Ces emprunts sont à 99% à taux fixe ou à taux variable couvert ;
- un préfinancement des dotations soins en EHPAD, correspondant à 6 mois de dotations, permettant au Groupe d'optimiser son BFR en disposant d'une trésorerie complémentaire. Ce préfinancement de 48,9 millions d'euros au 31 décembre 2023, à taux variable, est totalement couvert ;
- des financements de portage immobilier avant cession de l'immobilier en l'état (dans le cas où le Groupe décide de déménager l'exploitation dans de nouveaux locaux) ou lancement d'un programme de promotion immobilière. Ces financements sont à 88% à taux fixe ou à taux variable couvert ;
- des crédits à court terme de promotion immobilière servant à financer les opérations de construction et de rénovation-extension pendant des périodes de 12 à 18 mois avant livraison et cession de l'immobilier. Ces crédits ne sont pas couverts, mais leurs frais financiers sont inclus dans le prix de vente des ensembles immobiliers. Ces crédits ont été intégralement remboursés sur l'exercice 2023, en lien avec la livraison des projets immobiliers.

Les autres dettes financières sont quant à elles principalement composées des éléments suivants :

- Les cautions versées par les résidents des établissements à leur entrée ;
- Les autres dettes financières diverses.



## 1. Variation des dettes

L'ensemble des dettes courantes et non courantes s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2022	Emissions	Rembst	Var. de périmètre	Variations de juste valeur	Effets du coût amorti <sup>(1)</sup>	Autres Mouvements <sup>(2)</sup>	31/12/2023
<i>Euro PP</i>	89 596					68		89 664
<i>Titres négociables à court terme</i>	7 000		(1 500)					5 500
<b>Total dettes désintermédiées</b>	<b>96 596</b>		<b>(1 500)</b>			<b>68</b>		<b>95 164</b>
<i>Crédit syndiqué RCF</i>	138 536	43 731	(24 430)			313		158 150
<i>Crédit syndiqué Term-Loan</i>	74 625		(13 500)			83		61 208
<i>Emprunts auprès des établis de crédit</i>	49 216	10 275	(15 434)	21				44 078
<i>Préfinancement des dotations soins</i>	48 975		(78)					48 897
<i>Crédits portage immobilier</i>	5 984	1 580	(1 305)					6 260
<i>Crédits promotion immobilière</i>	9 485		(9 485)					
<b>Total emprunts bancaires</b>	<b>326 820</b>	<b>55 508</b>	<b>(64 154)</b>	<b>21</b>		<b>396</b>		<b>318 592</b>
Instruments dérivés	1				953			954
Cautions résidents	10 981	3 855	(3 381)				(7)	11 448
Autres dettes financières diverses	113	187	(15)				0	286
Concours bancaires courants	7						63	70
Intérêts courus non échus	1 272						26	1 298
<b>TOTAL</b>	<b>435 792</b>	<b>59 550</b>	<b>(69 050)</b>	<b>21</b>	<b>953</b>	<b>464</b>	<b>82</b>	<b>427 812</b>
Non courants	196 678							341 164
Courants	239 114							86 648

<sup>(1)</sup> Les effets du coût amorti sont présentés en Note 7 – Coût de l'endettement financier net.

<sup>(2)</sup> Les autres mouvements correspondent aux variations nettes des dettes financières à court terme et à des reclassements de compte à compte.

La réconciliation de la variation des dettes diverses avec la variation présentée dans le tableau des flux de trésorerie est la suivante :

Flux de financement sur dettes diverses	2023	2022
Augmentation des cautions résidents	3 855	3 714
Augmentation des dettes financières diverses	187	11
Encaissements sur comptes courants hors Groupe		369
<b>Flux d'augmentation présenté dans le tableau des flux de trésorerie</b>	<b>4 042</b>	<b>4 093</b>
Remboursement des cautions résidents	(3 381)	(3 291)
Remboursement des dettes financières diverses	(15)	(49)
Apports en comptes courants hors Groupe	(764)	(277)
<b>Flux de remboursement présenté dans le tableau des flux de trésorerie</b>	<b>(4 160)</b>	<b>(3 616)</b>



## 2. Analyse des dettes courantes et non courantes

L'ensemble des dettes non courantes s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2023			31/12/2022		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Euro PP	89 732		89 732	89 664		89 664
Emprunts auprès des établissements de crédit	29 488	212 504	241 992	32 497	66 181	98 678
Cautions résidents	8 586		8 586	8 236		8 236
Autres dettes financières diverses	103		103	99		99
Instruments dérivés	750		750			
<b>TOTAL</b>	<b>128 660</b>	<b>212 504</b>	<b>341 164</b>	<b>130 497</b>	<b>66 181</b>	<b>196 678</b>

En 2023, les crédits accordés pour financer les besoins de portage de certains immeubles sur l'activité immobilière ont été réaffectés en part non courante, étant donné que les actifs adossés à ces emprunts ne sont pas immédiatement cessibles.



L'ensemble des dettes courantes s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2023			31/12/2022		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Euro PP	(68) <sup>(1)</sup>		(68)	(68) <sup>(1)</sup>		(68)
Emprunts auprès établissements de crédit	12 948	14 756 <sup>(2)</sup>	27 704	39 310	130 373 <sup>(2)</sup>	169 683
Préfinancement des dotations soins	48 897		48 897	48 975		48 975
Cautions résidents	2 862		2 862	2 745		2 745
Autres dettes financières diverses	183		183	14		14
Instruments dérivés	204		204		1	1
Crédits promotion immobilière					9 485	9 485
Titres négociables à court terme		5 500	5 500		7 000	7 000
Concours bancaires courants	69	1	70	7		7
Intérêts courus non échus	1 292	6	1 298	1 263	9	1 272
<b>TOTAL</b>	<b>66 386</b>	<b>20 263</b>	<b>86 648</b>	<b>92 246</b>	<b>146 868</b>	<b>239 114</b>

<sup>(1)</sup> La part courante de l'Euro PP correspond à la part courante du coût amorti.

<sup>(2)</sup> La part immobilière des emprunts auprès des établissements de crédit correspond aux crédits accordés pour financer les besoins de portage de l'activité immobilière. Ce financement a été réaffecté en dettes non courantes en 2023.

### 3. Echéances des dettes

L'échéancier des dettes courantes et non courantes s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/12/2023			31/12/2022		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
1 an au plus	66 386	20 263	86 648	92 246	146 868	239 114
De plus de 1 an à 5 ans	78 315	209 893	288 208	36 566	64 212	100 778
Supérieur à 5 ans	50 345	2 611	52 956	93 931	1 969	95 900
<b>TOTAL</b>	<b>195 045</b>	<b>232 767</b>	<b>427 812</b>	<b>222 743</b>	<b>213 049</b>	<b>435 792</b>

Le total des remboursements futurs non actualisés des emprunts bancaires, de l'Euro PP et des titres négociables à court terme s'analyse de la manière suivante (capital et intérêts) :

En milliers d'euros	31/12/2023			31/12/2022		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
1 an au plus	65 226	30 193	95 420	91 603	127 032	218 635
De plus de 1 an à 5 ans	79 898	238 438	318 336	40 130	83 026	123 155
Supérieur à 5 ans	51 236	2 857	54 094	96 868	2 062	98 929
<b>TOTAL</b>	<b>196 360</b>	<b>271 489</b>	<b>467 850</b>	<b>228 601</b>	<b>212 119</b>	<b>440 720</b>
<b>Maturité moyenne hors préfinancement des dotations soins (en années)</b>	<b>4,92</b>	<b>4,36</b>	<b>4,56</b>	<b>5,32</b>	<b>4,43</b>	<b>4,82</b>



#### 4. Structure financière

La structure de l'endettement lié aux emprunts auprès des établissements de crédit et auprès des investisseurs financiers sur le marché se présente comme suit :

Capital restant dû (En milliers d'euros)	31/12/2023				31/12/2022			
	Exploit.	Immo.	Total	En %	Exploit.	Immo.	Total	En %
Euro PP	89 664		89 664	22%	89 596		89 596	21%
Titres négociables à court terme		5 500	5 500	1%		7 000	7 000	2%
Prêts à taux fixe	29 370	5 230	34 600	8%	41 149	4 717	45 865	11%
Prêts à taux variable couvert	61 517	89 408	150 925	36%	28 033	75 612	103 645	24%
Prêts à taux variable non couvert	446	132 621	133 067	32%	51 599	125 710	177 309	42%
<b>TOTAL EMPRUNTS GROUPE</b>	<b>180 997</b>	<b>232 759</b>	<b>413 756</b>	<b>100%</b>	<b>210 378</b>	<b>213 039</b>	<b>423 417</b>	<b>100%</b>
Dont non courant	119 220	212 504	331 724	80%	122 161	66 181	188 342	44%
Dont courant	61 777	20 256	82 032	20%	88 217	146 858	235 074	56%

Le taux moyen d'intérêts des dettes, y compris instruments de couverture, s'élève à 2,98% pour la période close au 31 décembre 2023, à comparer à 1,74% en 2022.

Au 31 décembre 2023, l'endettement du Groupe lié aux emprunts auprès des établissements de crédit et auprès des investisseurs financiers sur le marché est couvert ou à taux fixe à hauteur de 275 millions d'euros.

La partie non couverte s'élève à 139 millions d'euros, qu'il faut comparer à la trésorerie nette de 77 millions d'euros dont dispose le Groupe. Le risque sur le montant non couvert s'en trouve donc réduit : l'impact d'une hausse de taux d'intérêt se traduisant par une hausse de la charge d'intérêt d'une part, et par une hausse des produits d'intérêt générés par les placements de trésorerie, d'autre part.

L'endettement financier net du Groupe s'analyse ainsi :

En milliers d'euros	Notes	31/12/2023			31/12/2022		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Emprunts et dettes financières		195 045	232 767	427 812	222 743	213 049	435 792
Comptes courants internes		9 862	(9 862)		10 987	(10 987)	
Instruments dérivés actifs	15. / 20.	(4 338)	(62)	(4 400)	(6 810)	(135)	(6 945)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21.	(75 176)	(1 994)	(77 170)	(96 708)	(5 270)	(101 978)
<b>Endettement net</b>		<b>125 394</b>	<b>220 849</b>	<b>346 243</b>	<b>130 211</b>	<b>196 657</b>	<b>326 868</b>
Engagements sur contrats de crédit-bail immobilier			20 577	20 577		22 018	22 018
<b>Endettement net selon covenants</b>		<b>125 394</b>	<b>241 426</b>	<b>366 820</b>	<b>130 211</b>	<b>218 675</b>	<b>348 886</b>

#### 5. Covenants bancaires

Au titre de ses emprunts, le Groupe doit respecter un certain nombre d'obligations. En cas de non-respect, les banques pourraient obliger le Groupe à rembourser totalement, partiellement ou renégocier les conditions de financement. Les principaux covenants du Groupe à la clôture se décrivent



ainsi :

Covenants	Seuil à respecter	Au 31/12/2023
Levier :		
Endettement net d'Exploitation / EBITDA d'Exploitation avant IFRS 16 <sup>(1)</sup>	≤ 4,25	1,76
Gearing :		
Endettement net d'Exploitation / Fonds propres et quasi-fonds propres d'Exploitation <sup>(2)</sup>	≤ 1,25	0,28
Endettement net immobilier	< 340 M€	241,4 M€
EBITDA Immobilier avant IFRS 16	> 0	8,3 M€

<sup>(1)</sup> Sur la base d'un EBITDA d'Exploitation avant IFRS 16 pro forma pour la contribution en année pleine des acquisitions à l'EBITDA d'Exploitation avant IFRS 16.

<sup>(2)</sup> Les fonds propres et quasi-fonds propres d'Exploitation sont constitués des capitaux propres d'Exploitation, hors impacts IFRS 16, et des impôts différés passifs d'Exploitation, hors impacts IFRS 16.

Au 31 décembre 2023, les covenants sont respectés.

## Note 26. Autres éléments non courants

Les autres éléments non courants concernent des subventions d'investissement associées à des immobilisations dont la comptabilisation en résultat est opérée au rythme d'amortissement des actifs associés. Ces subventions d'investissement s'élèvent à 9 306 milliers d'euros au 31 décembre 2023 contre 9 209 milliers d'euros à la clôture précédente.

## Note 27. Autres passifs courants

En milliers d'euros	31/12/2023			31/12/2022		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Fournisseurs d'immobilisations	1 260		1 260	1 320		1 320
Dettes fiscales hors IS	5 487	1 501	6 987	5 206	4 540	9 746
Dettes sociales	71 442	509	71 951	69 266	421	69 687
Autres dettes diverses	29 618	62	29 680	19 958	173	20 131
Passifs sur contrats	20 871	1	20 872	23 547	4 065	27 612
<b>TOTAL</b>	<b>128 678</b>	<b>2 073</b>	<b>130 750</b>	<b>119 297</b>	<b>9 199</b>	<b>128 496</b>

Toutes les autres dettes et comptes de régularisation sont à une échéance inférieure à un an.

## Note 28. Instruments dérivés

LNA Santé a souscrit des swaps et des caps de taux afin de couvrir son endettement à taux variable.

Les caractéristiques de ces instruments sont les suivantes :



En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Nominal	152 390	105 484
Taux	0,00 % - 6,00 %	0,00 % - 2,84 %
Échéance	31/03/2024 - 25/06/2031	01/04/2023 - 25/06/2031

Les produits d'intérêts constatés au titre des instruments financiers sur l'exercice 2023 s'élèvent à 2 882 milliers d'euros et sont présentés au sein de la ligne « intérêts des dettes financières » en Note 7.

La juste valeur des instruments dérivés s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/12/2022	Effets de requalification	Variation en capitaux propres	Variation par résultat	31/12/2023
Juste valeur des instruments de couverture	6 944	(1 003)	(3 300)	(60)	2 582
Juste valeur des instruments dérivés non qualifiés de couverture		1 003		(138)	865
<b>Juste valeur des instruments financiers</b>	<b>6 944</b>	<b>0</b>	<b>(3 300)</b>	<b>(198)</b>	<b>3 447</b>

## Note 29. Contrats de construction

Pour les opérations de promotion sur des réhabilitations d'immobiliers et les créations réalisées en interne, les impacts dans le compte de résultat et le bilan s'analysent ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Produits comptabilisés sur l'opération	57 378	71 692
Montant des travaux en cours	27 244	14 118
Coût total des opérations	89 741	71 534
Coûts engagés	82 112	71 534
Marge globale attendue	1 482	2 839
Marge comptabilisée	682	2 443
Montant dû par les clients	230	17 919
Passifs sur contrats		4 064



## Note 30. Engagements hors bilan

### 1. Engagements donnés et reçus

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Cautions données sur les emprunts	23 504	29 644
Nantissement de fonds sur les emprunts	5 537	7 746
Nantissement de titres des sociétés consolidées sur les emprunts	2 527	4 514
<b>Engagements hors bilan liés aux opérations de financement</b>	<b>31 568</b>	<b>41 904</b>
Garanties données sur les prêts promoteurs	34 398	49 117
Cautions LNA Santé	22 180	28 818
Hypothèques et Privilèges de prêteur de deniers	12 218	20 299
Garanties données sur les loyers	12 966	13 037
Cautions bancaires aux propriétaires immobiliers	2 444	2 515
Cautions LNA Santé aux propriétaires immobiliers	10 522	10 522
Autres garanties données	1 265	1 558
Engagements contractuels d'acquisition d'immobilisations incorporelles	8 294	11 250
Engagements contractuels d'acquisition d'immobilisations corporelles et stocks	13 871	18 712
Engagements contractuels d'acquisition de titres mis en équivalence	1 197	
<b>Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles</b>	<b>71 990</b>	<b>93 674</b>
<b>Engagements donnés (non actualisés)</b>	<b>103 559</b>	<b>135 578</b>
Cautions bancaires	2 502	2 866
Engagements contractuels reçus pour vente d'immobilisations	6 943	5 300
Part non utilisée des crédits corporate et crédit syndiqué	105 500	125 000
Part non utilisée des crédits promotion	400	5 515
<b>Engagements reçus (non actualisés)</b>	<b>115 345</b>	<b>138 681</b>

La variation des engagements hors bilan donnés est essentiellement due aux garanties données sur les prêts promoteurs ainsi qu'aux cautions données suite à l'échéance de plusieurs prêts liés à des acquisitions passées.

La variation des engagements hors bilan reçus est quant à elle principalement liée à la part non utilisée du crédit syndiqué.

### 2. Actifs et passifs éventuels

	31/12/2023	31/12/2022
Actifs éventuels	Néant	Néant
Passifs éventuels	Néant	Néant

Il n'existe pas, à la connaissance du Groupe et de ses conseils, de litige non provisionné susceptible d'impacter significativement l'activité, les résultats ou la situation financière du Groupe au 31 décembre 2023.



## Note 31. Autres informations

### 1. Secteurs opérationnels

En milliers d'euros	Médico-Social France	Sanitaire France	International Métier	Immobilier	Autres	TOTAL
<b>31/12/2023</b>						
Chiffre d'affaires	285 429	391 723	36 943	16 326	5 663	736 085
EBITDA <sup>(1)</sup>	71 533	66 168	6 620	5 768	(1 323)	148 766
EBITDA retraité IFRS 16	27 285	45 421	1 496	8 318	(3 045)	79 476
Actifs économiques employés <sup>(2)</sup>	182 808	305 422	29 265			517 494

En milliers d'euros	Médico-Social France	Sanitaire France	International Métier	Immobilier	Autres	TOTAL
<b>31/12/2022</b>						
Chiffre d'affaires	269 742	372 503	33 200	47 759	5 020	728 224
EBITDA <sup>(1)</sup>	68 919	65 918	5 533	3 269	(815)	142 824
EBITDA retraité IFRS 16	26 373	45 573	719	5 600	(2 400)	75 865
Actifs économiques employés <sup>(2)</sup>	184 321	307 252	27 344			518 917

<sup>(1)</sup> EBITDA : Résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnels, dotations aux amortissements et provisions, après dotations et reprises sur dépréciations de stocks immobilier.

<sup>(2)</sup> Les actifs économiques employés sont présentés hors impacts de la norme IFRS 16



Le passage du résultat opérationnel à l'EBITDA et de l'EBITDA à l'EBITDA retraité IFRS 16 est le suivant :

En milliers d'euros	31/12/2023			31/12/2022		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>61 292</b>	<b>1 689</b>	<b>62 981</b>	<b>65 338</b>	<b>(1 559)</b>	<b>63 779</b>
Dotations nettes aux amortissements et provisions	77 714	4 758	82 472	74 237	3 886	78 123
Dotations nettes aux dépréciations des créances clients	350		350	244		244
Provision engagements de retraite	452	4	456	479	5	484
Autres produits et charges d'exploitation	(16 028)	(831)	(16 858)	(22 787)	1 573	(21 214)
Subventions d'exploitation	16 744	1	16 745	22 483	7	22 490
Autres produits et charges d'exploitation à caractère d'EBITDA	9		9	44	(160)	(116)
Dépréciations de stocks immobiliers		628	628		(1 493)	(1 493)
Autres produits et charges opérationnels	2 467	(482)	1 985	(484)	1 011	528
<b>EBITDA</b>	<b>142 998</b>	<b>5 768</b>	<b>148 766</b>	<b>139 555</b>	<b>3 269</b>	<b>142 824</b>
Impact de l'élimination des loyers IFRS 16	(71 840)	2 550	(69 291)	(69 291)	2 331	(66 960)
<b>EBITDA retraité IFRS 16</b>	<b>71 158</b>	<b>8 318</b>	<b>79 476</b>	<b>70 264</b>	<b>5 600</b>	<b>75 865</b>

## 2. Parties liées

La liste des filiales du Groupe figure en Note 35 des présents Etats Financiers.

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales, à l'exception des sociétés mises en équivalence, sont éliminées lors du processus de consolidation.



Les transactions et les soldes entre les sociétés du Groupe consolidées d'une part, et les principaux dirigeants, les sociétés mises en équivalence et les autres parties liées d'autre part, sont détaillés ci-dessous :

En milliers d'euros	2023	2022
<b>Charges</b>		
Loyer	2 077	2 036
Assistance technique et mandat de vente	168	596
Autres charges	2 713	4 149
<b>Produits</b>		
Mandat d'assistance gestion	293	291
Autres produits	581	550
<b>Bilan</b>		
Clients	153	149
Fournisseurs	1 146	1 683
Comptes Courants	4 032	3 263

### 3. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des mandataires sociaux et administrateurs sont présentées dans la synthèse suivante :

En milliers d'euros	2023	2022
Rémunérations versées	549	679
Paieement en actions conditionné	291	416
Jetons de présence	78	80
<b>TOTAL</b>	<b>919</b>	<b>1 175</b>

Aucun avantage spécifique en matière de rémunérations différées, indemnités de départ et engagements de retraite complémentaire n'a été mis en place au bénéfice des mandataires sociaux.

Dans le cadre de l'autorisation de l'assemblée générale mixte du 22 juin 2016, le conseil d'administration a décidé lors de la réunion du 13 décembre 2017 de procéder à l'attribution gratuite d'actions au profit des trois dirigeants mandataires sociaux. La juste valeur initiale unitaire s'établit à 55,45 euros par action.



Conformément aux dispositions du Plan d'attribution gratuite d'actions 2017-2020, le conseil d'administration a constaté dans sa séance du 18 janvier 2023 la satisfaction de deux critères de performance sur les trois et de la condition de présence, permettant l'acquisition définitive au 1<sup>er</sup> janvier 2023 de 1 750 actions de la Tranche B attribuées à chacun des trois dirigeants mandataires sociaux, lesquelles avaient été attribuées au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Ainsi, 5 250 actions ont été acquises et versées au total en 2023.

## Note 32. Gestion des risques financiers

### Risques de change

LNA Santé est peu exposé au risque de change dans la mesure où seule une société du Groupe, représentant 0,7% de l'activité Exploitation, se situe hors zone euro, en Pologne. Ainsi, le Groupe considère que son exposition au risque de change est limitée.

### Risques de taux

LNA Santé met en œuvre une politique de diversification de ses sources de financement en combinant des financements bancaires et des financements désintermédiés sur des maturités courtes, moyennes et longues allant de 1 mois à 15 ans.

La structure des financements se répartit comme suit :

Type de financement	JJ à 1 an	1 an à 5 ans	Au-delà	Total encours	%
Euro-PP à taux fixe	(68)	44 747	44 984	89 664	22%
Prêts à taux fixe	11 027	19 073	4 500	34 600	8%
Prêts à taux variable couvert	65 193	82 330	3 402	150 925	36%
<i>Sous-total couvert</i>	<i>76 152</i>	<i>146 150</i>	<i>52 887</i>	<i>275 189</i>	<i>67%</i>
Prêts à taux variable non couvert	380	132 619	68	133 067	32%
NEU CP <sup>(*)</sup> non couvert	5 500			5 500	1%
<i>Sous-total non couvert</i>	<i>5 880</i>	<i>132 619</i>	<i>68</i>	<i>138 567</i>	<i>33%</i>
<b>Total</b>	<b>82 032</b>	<b>278 769</b>	<b>52 955</b>	<b>413 756</b>	<b>100%</b>
Part relative	20%	67%	13%	100%	

(\*) NEU CP (Negotiable European Commercial Paper) : dénomination commerciale des titres négociables à court terme

Pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié à la structure de sa dette financière, le Groupe utilise des produits dérivés d'échange de taux d'intérêt (swaps et caps). Ces produits dérivés sont qualifiés comptablement au sens des normes IFRS en instruments de couverture.

L'objectif de ces transactions est de transformer le taux variable de la dette en taux fixe et d'encadrer le risque de taux en fonction des anticipations de leur évolution.

Cette politique peut donner lieu en cours d'exercice, et en fonction de l'évolution des taux de marchés, à des ajustements dans les positions de couverture.



Le montant des contrats de couverture représente au 31 décembre 2023 un risque couvert de 152 390 milliers d'euros. Ces couvertures portent sur des taux de 0,00% à 5,93% dont les échéances sont comprises entre le 31 mars 2024 et le 25 juin 2031.

Seule la dette à moins d'un an n'est couverte que partiellement. Il s'agit principalement des financements de l'activité immobilière (le crédit syndiqué, les titres négociables à court terme, les crédits promotion et les portages immobiliers) et du préfinancement des dotations soins.

En retenant une hausse de 1% des taux d'intérêt applicable à l'encours à taux variable et réglementé, les charges financières complémentaires seraient de 1 386 milliers d'euros.

Par ailleurs, le Groupe dispose au 31 décembre 2023 d'une trésorerie nette de 77 100 milliers d'euros, à comparer à sa dette non couverte de 138 567 milliers d'euros. Le risque sur le montant non couvert s'en trouve donc réduit : l'impact d'une hausse de taux d'intérêt se traduisant par une hausse de la charge d'intérêt, d'une part, et par une hausse des produits d'intérêt générés par les placements de trésorerie, d'autre part.

La dette résiduelle non couverte après imputation de la trésorerie s'établit à 61 467 milliers d'euros, soit 14% de la dette brute, et concerne principalement la dette immobilière à court terme, à savoir les encours de travaux avant cession.

### **Risques sur actions**

Au 31 décembre 2023, la SA LNA Santé détient 486 357 actions propres, valorisées à 14 600 milliers d'euros contre 274 581 titres à la clôture précédente. Une valorisation au cours au plus bas de l'année 2023 (16,92€) et au plus haut de l'année 2022 (34,00€) s'échelonnerait de 8 229 milliers d'euros à 16 536 milliers d'euros, le prix de revient moyen des titres auto-détenus à la date de clôture s'établissant à 30,02 euros par titre.

### **Risques de liquidité**

Le Groupe dispose au 31 décembre 2023 de 77 170 milliers d'euros de disponibilités et d'équivalents de trésorerie (soit 77 100 milliers d'euros de trésorerie nette des concours bancaires) ; ce qui représente 11% de son chiffre d'affaires d'exploitation.

La pérennité du modèle économique et la confiance des partenaires financiers facilitent l'accès au crédit et limitent le risque de liquidité.

Le programme d'émission de titres négociables à court terme est couvert par la trésorerie disponible et par la part non tirée du crédit syndiqué.

Le préfinancement des dotations soins, d'un montant à la clôture de 48 897 milliers d'euros, est couvert par les créances futures à naître sur les dotations soins.

Au regard de ces éléments, de l'analyse des actifs et passifs courants et des ratios de la structure financière, la société considère qu'elle n'est pas exposée au risque de liquidité.



### **Risques de solvabilité et rating**

La cotation Banque de France de LNA Santé sur la base de ses comptes consolidés 2022 est à B2- (« très satisfaisante ») ; ce qui démontre ainsi « une capacité très satisfaisante à honorer ses engagements financiers sur un horizon de trois ans ».

### **Risques relatifs aux engagements hors bilan**

Les garanties et obligations contractuelles se décomposent à la clôture de l'exercice 2023 en engagements donnés sur une durée déterminée pour 103,6 millions d'euros constitués d'engagements liés aux opérations de financement pour 31,6 millions d'euros et aux activités opérationnelles pour 72,0 millions d'euros. Les engagements reçus s'élèvent au 31 décembre 2023 à 115,3 millions d'euros relatifs principalement à des lignes de crédit accordées et non utilisées, dont notamment la part non utilisée du crédit syndiqué (105,5 millions d'euros).

Les garanties et obligations contractuelles sont détaillées en Note 30 Engagements hors bilan des états financiers consolidés 2023.

Au titre de ses emprunts (crédit syndiqué et Euro-PP notamment), le Groupe doit respecter un certain nombre de covenants qui sont détaillés en Note 25.5. Au 31 décembre 2023, l'intégralité des covenants financiers est respectée.

### **Note 33. Actifs et passifs financiers**

La juste valeur d'un actif ou d'un passif est le prix qui serait convenu entre des parties libres de contracter et opérant aux conditions du marché. A la date de la transaction, elle correspond généralement au prix de transaction. La détermination de la juste valeur doit ensuite être fondée sur des données de marché observables qui fournissent l'indication la plus fiable de la juste valeur d'un instrument financier.

La juste valeur des dérivés est déterminée sur la base des flux contractuels actualisés en utilisant les données de marché observables à la clôture.

La juste valeur des dettes fournisseurs, des créances clients correspond à la valeur comptable indiquée au bilan, l'effet de l'actualisation des flux futurs de trésorerie n'étant pas significatif.



En milliers d'euros	2023		2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Actifs financiers</b>				
Titres mis en équivalence	11 470	11 470	8 923	8 923
Actifs financiers non courants	6 069	6 069	8 998	8 998
Actifs sur contrats et créances clients	56 121	56 121	69 526	69 526
Autres actifs courants	51 231	51 231	45 395	45 395
Trésorerie et équivalents de trésorerie	77 170	77 170	101 978	101 978
<b>Total actifs financiers</b>	<b>202 060</b>	<b>202 060</b>	<b>234 820</b>	<b>234 820</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Dettes financières non courantes <sup>(1)</sup>	341 164	341 164	196 678	196 678
Dettes financières courantes <sup>(1)</sup>	86 648	86 648	239 114	239 114
Dettes fournisseurs	64 938	64 938	63 217	63 217
Autres passifs financiers courants	130 750	130 750	128 496	128 496
<b>Total passifs financiers</b>	<b>623 500</b>	<b>623 500</b>	<b>627 505</b>	<b>627 505</b>

<sup>(1)</sup> Les dettes financières sont principalement constituées de dettes à taux variable. A l'exception des instruments financiers, évalués à leur juste valeur, l'impact de juste valeur des dettes à taux fixe n'est pas significatif.

Les niveaux de classification sont définis comme suit :

- Niveau 1 : prix coté sur un marché actif
- Niveau 2 : prix coté sur un marché actif pour un instrument similaire, ou autre technique d'évaluation basée sur des paramètres observables
- Niveau 3 : technique d'évaluation incorporant des paramètres non observables.



2023 En milliers d'euros	Méthode d'évaluation	Valeur comptable	Juste valeur par résultat	Dérivés - Couverture de flux de trésorerie	Juste valeur par OCI	Coût amorti
<b>Actifs financiers</b>						
Titres mis en équivalence	3	11 470	11 470			
Actifs financiers non courants	3	6 069		1 818	2 519	1 731
Actifs sur contrats et créances clients		56 121				56 121
Autres actifs courants		51 231		2 582		48 649
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	77 170	15 000			62 170
<b>Total actifs financiers</b>		<b>202 060</b>	<b>26 470</b>	<b>4 400</b>	<b>2 519</b>	<b>168 671</b>
<b>Passifs financiers</b>						
Dettes financières non courantes <sup>(1)</sup>	2	341 164		954		340 210
Dettes financières courantes <sup>(1)</sup>	2	86 648				86 648
Dettes fournisseurs		64 938				64 938
Autres passifs financiers courants		130 750				130 750
<b>Total passifs financiers</b>		<b>623 500</b>		<b>954</b>		<b>622 546</b>

<sup>(1)</sup> Les dettes financières sont principalement constituées de dettes à taux variable. A l'exception des instruments financiers, évalués à leur juste valeur, l'impact de juste valeur des dettes à taux fixe n'est pas significatif.

2022 En milliers d'euros	Méthode d'évaluation	Valeur comptable	Juste valeur par résultat	Dérivés - Couverture de flux de trésorerie	Juste valeur par OCI	Coût amorti
<b>Actifs financiers</b>						
<b>Titres mis en équivalence</b>	3	8 923	8 923			
Actifs financiers non courants	3	8 998		6 945	2 713	(660)
Actifs sur contrats et créances clients		69 526				69 526
Autres actifs courants		45 395				45 395
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	101 978	10 000			91 978
<b>Total actifs financiers</b>		<b>234 820</b>	<b>18 923</b>	<b>6 945</b>	<b>2 713</b>	<b>206 239</b>
<b>Passifs financiers</b>						
Dettes financières non courantes <sup>(1)</sup>	2	196 678		1		196 677
Dettes financières courantes <sup>(1)</sup>	2	239 114				239 114
Dettes fournisseurs		63 217				63 217
Autres passifs financiers courants		128 496				128 496
<b>Total passifs financiers</b>		<b>627 505</b>		<b>1</b>		<b>627 505</b>

<sup>(1)</sup> Les dettes financières sont principalement constituées de dettes à taux variable. A l'exception des instruments financiers, évalués à leur juste valeur, l'impact de juste valeur des dettes à taux fixe n'est pas significatif.



## Note 34. Analyse du tableau des flux de trésorerie

### 1. Amortissements et provisions

La ligne Amortissements et provisions présentée au sein du tableau des flux de trésorerie s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	Note	2023	2022
Dépréciation des goodwill	12.	1 265	2 414
Dotations aux amortissements et provisions incorporels	13.	1 566	3 378
Dotations aux amortissements et provisions corporels	14.	20 451	23 730
Dépréciation des actifs financiers non courants	15.	200	(97)
Dotations aux amortissements et provisions droits d'utilisation	16.	58 390	57 251
Dotations et provisions sur engagements de retraite	23.	817	567
Provisions pour risques et charges	24.	2 681	(1 885)
<b>Amortissements et provisions</b>		<b>85 369</b>	<b>85 358</b>

### 2. Variation du besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	Note	31/12/2022	Variation	Autres Mouvements (*)	Var. Périètre	31/12/2023
<b>Stock</b>	<b>18.</b>	<b>98 409</b>	<b>52 053</b>	<b>(2 164)</b>		<b>148 298</b>
Clients	19.	69 526	(13 472)	29	38	56 121
Autres actifs courants	20.	45 395	2 199	3 606	30	51 231
<i>Retraitement hors effets BFR</i>						
Compte courant <sup>(1)</sup>		(5 103)	(870)	(3 030)	9	(8 993)
<b>Créances</b>		<b>109 819</b>	<b>(12 142)</b>	<b>605</b>	<b>77</b>	<b>98 359</b>
Fournisseurs		63 217	1 655	25	41	64 938
Autres passifs courants	27.	128 496	(555)	2 776	33	130 750
<i>Retraitement hors BFR</i>						
Fournisseurs d'immobilisations et autres <sup>(2)</sup>		(1 320)	60			(1 260)
Compte courant <sup>(1)</sup>		(398)	(102)	(3 035)		(3 535)
<b>Dettes</b>		<b>189 995</b>	<b>1 058</b>	<b>(234)</b>	<b>74</b>	<b>190 893</b>

(\*) Les autres mouvements comprennent des subventions d'investissement accordées non reçues, des reclassements de poste à poste, ainsi que des réaffectations d'actifs corporels pour -2 983 milliers d'euros et des changements d'affectation d'actifs entre les activités Exploitation et Immobilier pour +1 340 milliers d'euros.

(1) présenté en flux net de trésorerie liés aux opérations de financement

(2) présenté en flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement



### Note 35. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2023

Raison sociale	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de Consolidation	Siren/n° d'entreprise	Siège social
<b>I - ACTIVITE EXPLOITATION:</b>					
LNA SANTE	100,00%	100,00%	IG	388 359 531	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
LA CHÉZALIÈRE	100,00%	20,29%	(1) IG	352 694 681	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
LE PARC DE DIANE	100,00%	100,00%	IG	394 055 602	16 rue de la Fonderie, 44200 NANTES
LE PARC DE LA PLESSE	100,00%	100,00%	IG	351 792 478	route de la Meignanne, 49240 AVRILLÉ
LE PARC DE LA TOUQUES	100,00%	100,00%	IG	421 178 740	Avenue Michel d'Ornano, 14800 DEAUVILLE
LE PARC SAINT-CHARLES	100,00%	100,00%	IG	428 670 319	10/14 rue du Moulin à Tan, 28000 CHARTRES
RÉSIDENCE LE POINT DU JOUR	100,00%	100,00%	IG	446 388 951	8 rue de Champles, 1301 BIERGES
RÉSIDENCE AIGUE MARINE	100,00%	100,00%	IG	444 727 051	1159 chemin de Reganeu, 83150 BANDOL
RÉSIDENCE VERTE PRAIRIE	100,00%	100,00%	IG	351 327 481	200 rue de la Calendro, 13300 SALON-DE-PROVENCE
LES JARDINS D'HENRIVILLE	100,00%	100,00%	IG	412 458 119	132 Rue Camille Desmoulins, 80000 AMIENS
WOOD SIDE RÉSIDENCE	100,00%	100,00%	IG	441 675 147	75 avenue du Général Ceuninck, 1020 BRUXELLES
LE BON JOUR D'IGNACE	100,00%	100,00%	IG	899 345 002	75 avenue du Général Ceuninck, 1020 BRUXELLES
RÉSIDENCE CREISKER	100,00%	100,00%	IG	452 918 303	78 avenue de Saint-Sébastien, 44380 PORNICHET
LE MAS DE LA CÔTE BLEUE	100,00%	100,00%	IG	489 578 492	Traverse de la Pointe Riche, 13500 CHARTIGUES
RÉSIDENCE LES PLÉIADES	100,00%	100,00%	IG	445 348 923	192 rue Reine Jeanne, 83000 TOULON
LE PARC DE LA CENSE	100,00%	100,00%	IG	884 338 805	12 Drève d'Argenteuil, 1410 WATERLOO
LNA PAVILLON DE LA CENSE	100,00%	100,00%	IG	899 718 649	12 Drève d'Argenteuil, 1410 WATERLOO
LES JARDINS D'OLONNE	100,00%	100,00%	IG	478 216 559	100 rue Ernest Landrieau, 85100 LES SABLES D'OLONNE
BIAGIS	100,00%	100,00%	IG	480 780 600	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
LA VILLA DES POÈTES	100,00%	100,00%	IG	351 605 522	90 rue François Mauriac, 13010 MARSEILLE
RÉSIDENCE LES CAMÉLIAS	100,00%	100,00%	IG	338 662 547	8 rue Ambroise Croizat, 66330 CABESTANY
VILLA DES COLLETES	100,00%	100,00%	IG	393 358 197	84 chemin des Colletes, 06800 CAGNES-SUR-MER
RÉSIDENCE LES NYMPHÉAS	100,00%	100,00%	IG	352 351 399	2 rue Louzillais, 35740 PACÉ
RÉSIDENCE LE MONTHÉARD	100,00%	100,00%	IG	509 618 351	2 allée Jean Lurçat, 72000 LE MANS
LES JARDINS D'HERMINE	100,00%	100,00%	IG	440 249 043	55 avenue du Haut Sancé, 35000 RENNES
RÉSIDENCE DES SOURCES	100,00%	100,00%	IG	508 707 304	8 ter route de l'Horloge, 74500 ÉVIAN-LES-BAINS
RÉSIDENCE LES TAMARIS	100,00%	100,00%	IG	833 050 252	Avenue Léon Grosjean, 1140 EVERE
VILLA AMÉLIE	100,00%	100,00%	IG	532 107 109	32 rue de Nice, 17220 SAINT-ROGATIE
VILLA ÉLÉONORE	100,00%	100,00%	IG	500 673 926	5 rue Eugène Bizeau, 37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE
VILLA OCÉANE	100,00%	100,00%	IG	528 150 683	15 rue de Kerdonnerch, 56550 BELZ
LES OISEAUX	100,00%	100,00%	IG	739 502 268	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
RÉSIDENCE LES MIMOSAS	100,00%	100,00%	IG	420 020 349	4 rue des Arts, 11100 NARBONNE
VILLA DE RIMIEZ	100,00%	100,00%	IG	529 238 578	160 avenue de Rimiez, 06100 NICE
VILLA TOHANNIC	100,00%	100,00%	IG	380 487 041	22 rue Pierre Maréchal, 56000 VANNES
INSTITUT DE READAPTATION DE ACHERES	100,00%	100,00%	IG	393 902 135	7 Place Simone VEIL, 78260 ACHERES
VILLA BOURGAILH	100,00%	100,00%	IG	331 913 756	72 avenue du Bourgailh, 33600 PESSAC
LES JARDINS DE LEYSOTTE	100,00%	100,00%	IG	410 104 269	126 chemin de Leysotte, 33140 VILLENAVE-D'ORNON
RÉSIDENCE TALANSSA	100,00%	100,00%	IG	351 121 470	62 Cours Maréchal Gallieni, 33400 TALENCE
VILLA DE VALROSE	100,00%	100,00%	IG	343 995 254	28 chemin de la Matte, 33360 LATRESNE
LE CLOS CHAMPIROL	100,00%	73,24%	IG	418 660 031	81 avenue Albert Raimond, 42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ
PÔLE MÉDICAL D'ENNERY	100,00%	100,00%	IG	808 331 110	Route de Liviiliers, 95300 ENNERY
INSTITUT DE READAPTATION DU CAP HORN	100,00%	70,75%	IG	817 462 690	1 Rue de Kergonidec, 29800 LANDERNEAU
CENTRE DE READAPTATION DE L'ESTUAIRE	100,00%	100,00%	IG	820 328 904	1 Place Beaumanoir, 44100 NANTES
CENTRE DE READAPTATION DU CONFLUENT LNA	50,00%	50,00%	MEE	840 506 612	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
VS SUB 3	50,00%	50,00%	MEE	880 161 542	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
VS LNA	50,00%	50,00%	MEE	897 497 533	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
POLE DE SANTE DE MEAUX	100,00%	100,00%	IG	840 506 562	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
INSTITUT PREVENTION SANTE DIABETE GRAND EST	100,00%	60,00%	IG	891 438 129	Boulevard René Leriche, 67200 STRASBOURG
CLINIQUE DU CHATEAU DE PARSAY	100,00%	100,00%	IG	402 046 452	Parsay, 79170 BRIEUILL SUR CHIZÉ
NORMANDY	100,00%	100,00%	IG	316 713 726	1 Rue Jules Michelet, 50400 GRANVILLE
HOPITAL PRIVE DU PAYS D'AUGE	100,00%	100,00%	IG	377 815 899	28 avenue Florian de Kergolay, 14800 DEAUVILLE
CLINIQUE D'ALENCON	100,00%	100,00%	IG	524 291 937	62 rue Candie, 61000 ALENCON
RESEAU FRANCE	100,00%	100,00%	IG	448 106 435	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
MDZHADé	100,00%	60,00%	IG	899 388 896	1 Impasse Maharajah, 97600 MAMOUZDOU
HAD DE L'EST FRANCILIEN	100,00%	100,00%	IG	820 340 404	7 Rue René Arbeltier, 77120 COULOMMIERS
LNA INTERNATIONAL	100,00%	100,00%	IG	880 109 129	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
LNA SANTE ORIGIN SP. Z O. O	100,00%	90,00%	IG	0000835715	Ul. Pulawska 2, 02-566 WARSZAW, MAZOWIECKIE, POLAND
LNA BELGIQUE	100,00%	100,00%	IG	479 787 635	8 rue de Champles, 1301 BIERGES
LNA RETRAITE	100,00%	100,00%	IG	529 264 061	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
LNA ES	100,00%	100,00%	IG	484 434 113	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
L-C SANTE	100,00%	60,00%	IG	883 748 477	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
CLINIQUE DEVELOPPEMENT	100,00%	100,00%	IG	442 125 274	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
GRIBOUILL'AGE	100,00%	68,85%	IG	509 786 513	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
ERYLIA	100,00%	68,85%	(3) IG	830 327 383	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
NA I CRECHES	100,00%	68,85%	IG	498 963 529	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU
GCS LNA SANTE	100,00%	100,00%	IG	514 782 168	2 cours du Rhin, 77700 SERRIS
GCS PUI ENNERY	100,00%	100,00%	IG	852 965 789	Route de Liviiliers, 95300 ENNERY
MTJ	100,00%	74,93%	IG	450 567 987	81 avenue Albert Raimond, 42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ
LNA ACHATS	100,00%	100,00%	IG	518 273 040	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOU



Raison sociale	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de Consolidation	Siren/n° d'entreprise	Siège social
<b>II - ACTIVITE IMMOBILIERE:</b>					
FONCIÈRE GNA	100,00%	100,00%	IG	438 910 275	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
LNA REAL ESTATE	100,00%	100,00%	IG	843 311 044	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF BANDOL 83	100,00%	100,00%	IG	499 848 307	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MÉDICA FONCIÈRE 83	100,00%	100,00%	IG	438 811 986	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF YERRES 91	100,00%	100,00%	IG	752 476 572	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF COURBEVOIE 92	100,00%	100,00%	IG	752 655 886	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
FONCIÈRE DES TILLEULS	100,00%	100,00%	IG	599 841 169	8 rue de Champles, 1301 BIERGES
MF VINCENNES 94	100,00%	100,00%	IG	847 754 769	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF MAINVILLIERS 28	100,00%	100,00%	IG	484 043 641	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF AMIENS 80	100,00%	100,00%	IG	448 638 668	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF LISIEUX 14	100,00%	100,00%	IG	809 522 071	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF MARTIGUES 13	100,00%	100,00%	IG	449 628 486	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MÉDICA SERRIS 77	100,00%	100,00%	IG	449 149 020	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF VERTOUC 44120	100,00%	100,00%	IG	481 506 632	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF CAMELIAS 66	100,00%	100,00%	(3) IG	917 866 485	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF RONCQ 59	100,00%	100,00%	IG	450 989 678	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MÉDICA FONCIÈRE GARCHES 92	100,00%	100,00%	IG	500 457 411	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MÉDICA FONCIÈRE LA CELLE 78	100,00%	100,00%	IG	501 141 980	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MÉDICA FONCIÈRE BRETEUIL	100,00%	100,00%	IG	504 365 529	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MÉDICA FONCIÈRE LMB 41	100,00%	100,00%	IG	514 125 947	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF ST GREGOIRE 35	100,00%	100,00%	(3) IG	917 914 350	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MÉDICA FONCIÈRE D'ÉPINAY	100,00%	100,00%	IG	582 032 421	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF DEAUVILLE 14	100,00%	100,00%	IG	509 639 522	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF CRICQUEBOEUF 14	100,00%	100,00%	IG	532 056 983	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF ST-ROGATIEN 17	100,00%	100,00%	IG	535 105 589	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF MONTLOUIS 37	100,00%	100,00%	IG	535 096 242	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF BELZ 56	100,00%	100,00%	IG	529 229 874	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF 11 NARBONNE	100,00%	100,00%	IG	532 056 637	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF FAUCONNIÈRE 061	100,00%	100,00%	IG	539 362 855	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF OLONNE 85	100,00%	100,00%	IG	532 056 132	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF POITIERS 86	100,00%	100,00%	IG	797 743 929	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF HAD	100,00%	100,00%	IG	799 697 594	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF NANTES 44	100,00%	100,00%	IG	798 501 920	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MRLB	100,00%	100,00%	IG	489 280 685	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
SCI CHÂTEAU LAMOTHE	100,00%	100,00%	IG	343 527 743	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF ENNERY 95	100,00%	100,00%	IG	808 415 996	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF LA SEYNE 83	100,00%	100,00%	IG	808 383 608	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF LANDERNEAU 29	100,00%	90,00%	IG	817 481 997	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF LQEB 94	100,00%	100,00%	IG	838 201 697	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
SCI DU MOULIN VERT	100,00%	100,00%	IG	483 015 889	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
SCI SAINT ROCH N°3	100,00%	100,00%	IG	483 552 543	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF MEAUX 77	100,00%	100,00%	IG	849 190 913	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
SCI IMMOB INVEST	100,00%	100,00%	IG	392 300 539	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF GUERANDE 44	100,00%	100,00%	IG	891 206 716	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
LNA SERVICES	100,00%	51,00%	IG	442 082 863	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
LNA TRAVAUX	100,00%	100,00%	IG	813 844 529	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF 49 LA PLESSE	100,00%	100,00%	IG	521 984 492	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF ALENCON 61	100,00%	100,00%	IG	752 669 614	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF MORET 77	100,00%	100,00%	IG	847 926 185	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF GRANVILLE 50	100,00%	100,00%	IG	838 201 614	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
FONCIÈRE SSR IMB	100,00%	100,00%	IG	509 621 488	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
SCI DE LA PRINCESSE	100,00%	100,00%	IG	448 650 960	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF ACHÈRES 78	100,00%	100,00%	IG	814 387 981	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF PESSAC 33	100,00%	100,00%	IG	799 729 306	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
IMMOBILIÈRE DE LA FONTENELLE	100,00%	100,00%	IG	753 241 959	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF 44	100,00%	100,00%	IG	527 822 571	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
MF SALON 13	100,00%	100,00%	IG	504 807 710	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
FIDEXI	64,96%	64,96%	(2) MEE	398 045 567	44 rue Paul Valéry, 75116 PARIS
FIDEXI INVEST	64,96%	64,96%	(2) MEE	877 941 526	44 rue Paul Valéry, 75116 PARIS
FIDEXI INVEST 1	64,96%	64,96%	(2) MEE	881 722 326	44 rue Paul Valéry, 75116 PARIS
NA ! CRECHES IMMOBILIER	100,00%	68,85%	IG	798 210 068	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
SOCIÉTÉ DE GESTION DES PARKINGS DU CLOS	100,00%	65,00%	IG	827 586 991	81 avenue Albert Raimond, 42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

(1) La société Sarl La Chézalière, bien que détenue à 20,29 %, est intégrée globalement compte tenu des éléments contractuels entre les deux sociétés et les modalités de direction.

(2) La société Fidexi et ses filiales, bien que détenues à 64,96%, sont mises en équivalence compte tenu des éléments contractuels entre LNA Santé et ces sociétés et des modalités de direction.

(3) Sociétés nouvellement créées ou acquises